

# Rapport Annuel Exercice 2020Assemblée Générale Ordinaire Du 5 Juillet 2021

**SA au capital de 13 751 600 DT** 

**R.C.**: B149791998-**Code TVA**: 620514 Y/A/M 000

Usine: Rte de Gremda Km 10.5 BP.: 68 Markez Sahnoun 3012 SFAX

**Tél.** :  $00216\ 74\ 658\ 777 - Fax$  :  $00216\ 74\ 658\ 822$  **E-Mail** : info@sanimed.com.tn/www.sanimed.com.tn

# **Sommaire**

# <u>PREMIER CHAPITRE</u>: RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE

1-Activité et résultats	
1.1-Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société	4
1.2-Evolution de la société et de ses performances au cours des deux dernières années	10
1.3-Indicateurs de gestion	11
1.4-Ratios financiers	15
2-Participations	
2.1-L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle	13
2.2-Les prises de participation ou les aliénations	13
3-Actionnariat	
3.1-Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote	13
3.2-Informations sur les conditions d'accès aux assemblées	14
4-Organe d'administration et de direction	
4.1-Régles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil	
D'administration	14
4.2-Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée	
Générale aux organes d'administration et de direction	15
4.3-Rôle de chaque organe d'administration et de direction	15
4.4-Comités spéciaux et rôle	16
5-Affectations des résultats	
5.1-Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats	16
6-Le titre en bourse	
7-Contrôle des comptes	17
DEUXIEME CHAPITRE : ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020	
2.1-Etats financiers	18
TROISIEME CHAPITRE :ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 Juillet 2020	
3.1-Ordre du jour de l'A.G.O& A.G.E	
3.2-Projets de résolutions à soumettre à l'A.G.O	
3.3-Projets des résolutions à soumettre à l'A.G.E	85
QUATRIEME CHAPITRE: Documents d'information ANNEXE 3	86

# **PREMIER CHAPITRE**

Rapport Annuel sur la Gestion de la Société

#### 1. ACTIVITE ET RESULTATS

## 1-1-Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

Le résultat de l'année 2020 a enregistré une baisse remarquable passant d'un déficit de 3 754 mDT au cours de l'année 2019 vers un déficit de 12 969 mDT au cours de l'année 2020 suite :

-A la baisse du chiffre d'affaire de 17% : cette baisse est due à la suspension, suite à la décision gouvernementale de confinement général en vue de limiter la contamination du virus COVID-19, de l'ensemble des activités depuis le 20 mars 2020. Une reprise partielle n'a été autorisée qu'à partir du 04 mai 2020 uniquement pour le service livraison de marchandises et pour les autres activités une reprise de 50% pendant 2 mois alors que la reprise générale n'a eu lieu que vers la fin du mois de septembre 2020.

-Pendant la période de confinement, qui s'est étalée sur une période de presque de six mois, la société a supporté des charges fixes qui pèsent très lourds, tel que l'amortissement, les frais financiers, les charges de personnels...; ces charges n'ont pas été absorbées ni par la production ni par la vente. A ces charges s'ajoutent les coûts de redémarrage de la chaine de production.

Rubrique en (tnd)	R 2019	R2020	Evolution R20-R19
Revenus	42 532 466	35 433 782	-17%
Autres produits d'exploitation	716 768	3 236 433	
Achats d'approvisionnements	27 327 678	21 918 144	-20%
Variation des stocks et des encours	6 751 316	-1 589 484	
Marge Brute	22 672 872	15 162 587	-33%
Taux de marge brute (%)	46,00%	44,80%	-3%
Autres charges d'exploitation	5 680 560	6 411 050	13%
Valeur ajoutée	16 992 312	8 751 537	-48%
Charges de personnel	10 677 293	10 068 981	-6%
EBITDA	6 315 020	-1 317 444	
Taux de marge d'EBITDA (%)	12,8%	-3,9%	
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 258 752	5 570 267	-11%
EBIT	56 268	-6 887 711	
Marge d'EBIT (%)	0,1%	-20,4%	
Charges financières nettes	3 817 771	6 025 985	58%
Résultat Net	-3 753 721	-12 968 704	
Taux de Marge Nette (%)	-7,62%	-38,32%	

**A-Evolution de la production** Les pièces sanitaires peuvent être regroupées au niveau de la production en deux lignes de produits :

- Les pièces Sanitaires en Porcelaine désignées par Vitreous China (VC) : il s'agit de produits à masse compacte non poreuse et vitrifiée. La vitrification se définit par le pourcentage moyen d'eau absorbée,
- Les pièces Sanitaires en Grès Fin (GF) : ce sont des produits à masse réfractaire ayant une teneur plus faible en phase vitreuse, d'où une légère porosité rendue inoffensive par la couche d'émail, ce qui limite les déformations à la cuisson et permet donc la fabrication de produits de grand format tel que les éviers de cuisines, les receveurs de douches et les consoles.

Cette classification se base essentiellement par rapport aux matières premières utilisées pour leur fabrication.

#### Evolution de la production par ligne de produits (en pièces)

Au cours de l'année 2020 la société SANIMED a continué son engagement avec son équipe Turque de grande expérience spécialisée dans la production et le développement des articles céramiques.

• Cette équipe Turque a pour principale mission l'accompagnement technique de la société SANIMED durant les différentes étapes de la production des articles céramiques.

Cette collaboration avec l'équipe Turque va permettre à la société SANIMED :

- Le développement de plusieurs nouveaux produits à l'export pour suivre la tendance à l'international et surtout sur le marché Européen.
- La révision de certains modèles de SANIMED dans le but d'améliorer la qualité de ses produits et donc d'attirer de nouveaux clients sur les marchés internationaux et par conséquent accroître le chiffre d'affaires à l'export.
- L'optimisation du mode opératoire technique suivant la méthode Turque, ce qui permettra d'optimiser le rendement de la main d'œuvre.
- L'amélioration de la qualité pour atteindre les normes internationale.

Les principaux développements et conceptions de nouveaux produits sont résumés dans le tableau suivant :

- -Cuvette Monobloc Azur Rimeless
- -Cuvette Monobloc CliziaRimeless
- -Cuvette Monobloc Olympia Rimeless
- -Cuvette Monobloc Amsterdam Rimeless
- -Cuvette Monobloc Venise
- -Cuvette suspendue Azur, Olympia, Venise, Amsterdam et VenettoRimeless
- -Cuvette Simple Venise BTW Rimeless
- -Bidet Venise BTW

-Evier 112x50 LINGOT.

L'évolution de la production de la société SANIMED en piècessur la période 2020-2019 se présente comme suit :

Quantités produits finis par ligne de produit (en pièces)						
Ligne de produit	e de produit <b>2019 2020 Var 20/1</b> 9					
Vitreous China (V.C)	565 531	366 949	-35,11%			
Grès Fin (G.F)	306 156	166 646	-45,57%			
Total	871 687	533 595	-38,79%			

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, la production totale des pièces sanitaires s'établit à 533 595 pièces en 2020 contre 871 687 pièces en 2019.

L'évolution de la production valorisée en mtnd en fonction des prix de vente moyens nets Local et export de présente comme suit :

Quantités produits finis par ligne de produit (en mtnd)						
Ligne de produit <b>2019 2020 Var 20/19</b>						
Vitreous China (V.C)	20 588	16 625	-19,25%			
Grès Fin (G.F)	26 256	19 517	-25,67%			
Total	46 844	36 142	-22,85%			

Par rapport à 2019, la production en quantité de l'année 2020 a connu une diminution de 38.79%, expliquée par l'arrêt de la production liés au confinement et la période de reprise importante de l'activité normale.

Il est à noter que lasociété s'est concentrée à valoriser son mix de production avec des produits à haute valeur ajoutée et de tendance en témoigne le lancement au cours des 3 dernières annéesde la famille « cuvettes suspendues » qui vient remplacer les cuvettes simples et économiques. Même chose pour les consoles qui ont été lancées au cours de l'année 2017 pour gagner une part de marché sur les lavabos classique.La demande notamment sur les marchés à l'export (essentiellement Européens) est assez importante et en pleine croissance pour les cuvettes suspendues, les consoles et les éviers encastrables.

Il est à préciser aussi que vu la tendance pour les couleurs noirs (mat et brillant), SANIMED a commencé la production et la commercialisation des articles colorés en grès fin et en vitreous china.

La ligne Vitreous China reste la famille phare de la production de la société en termes de quantité. En effet, elle représente plus que 65% de la production en pièces sur les deux dernières années.

### **B-Evolution et composition des revenus**

SANIMED gère la commercialisation de ses produits selon une classification enrapport avec l'usage du produit.

Les revenus de la société SANIMED se composent principalement de la vente des articles sanitaires en céramique regroupés selon les familles de produitssuivantes :

Séries sanitaires en porcelaine: elles sont composées d'éléments pour la salle de bains comprenant des lavabos montés sur colonne ou suspendu, des cuvettes (WC) à fixer au sol ou suspendus, les réservoirs de cuvettes et des bidets.
Chaque série sanitaire est désignée par une marque de commercialisationtelle que les séries

CLIZIA, FEDRA, AZUR, OLYMPIA, TOKYO SUSPENDU, AMSTERDAM SUSPENDU, STRUCTURA...

- Eviers de cuisines :sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et finitions.
- Receveurs de douche : sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et design.
- Consoles :sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et design
- Autres: cette famille regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines (vaques, lave mains...) et d'autres qu'elle achète et revend (des abattants de cuvettes WC, les cabines de douche, robinetterie, mécanisme encastrable ...).

## Evolution du chiffre d'affaires par famille de produit

L'évolution du Chiffre d'affaires sur les 2 derniers exercicesse présente comme suit :

Chiffre d'affaires H.T en mDT						
Marché	2019 2020 Var 20/19 Var 20/1 en valeur en %					
CA LOCAL	26 646	23 534	-3 112	-11,68%		
CA EXPORT	15 887	11 900	-3 987	-25,10%		
Total	42 533	35 434	-7 099	-16,69%		

En 2020, la société SANIMED a réalisé un chiffre d'affaires global de 35 434 mDT contre 42 533 mDT en 2019, soit une régression de 17% .Cette régression provient essentiellement de la période de confinement liées au COVID-19 et la conjoncture économique difficile sur le marché Local et à l'international.

Les ventes de SANIMED sont réparties entre 5familles de produits : Séries Sanitaires, Eviers de cuisine, Receveurs de douche, consoles et autres.

La rubrique « Autres » regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines (vasques, lave mains, consoles, bols ...) et d'autres qu'elle achète et revend (des abattants de cuvettes WC, des cabines de douche, robinetterie, mécanisme encastrable...).

L'évolution des ventes par famille de produit se synthétise dans le tableau suivant :

Chiffre d'affaires par famille de produit <b>Global</b> (H.T en mDT)					
Famille	2019	2020	Var 20/19 en valeur	Var 20/19 en %	
Séries Sanitaires (V.C)	16 280	15 585	-695	-4,27%	
Receveurs de douche (G.F)	11 803	6 972	-4 831	-40,93%	
Eviers de cuisine (G.F)	7 156	6 554	-602	-8,41%	
Consoles(G.F)	2 558	2 427	-131	100,00%	

Autres	4 735	3 896	-839	-17,72%
Total	42 533	35 434	-7 099	-16,69%

Les ventes des séries sanitaires représentent la part la plus importante des ventes de la société avec une contribution moyenne de l'ordre de 41% du chiffre d'affaires global sur les deux dernières années. Les receveurs occupent la deuxième place avec une contribution moyenne de l'ordre de 24%.

2017.

## Evolution du chiffre d'affaires par marché

Entre 2020 et 2019, le chiffre d'affaires total a enregistré une baisse de 17% expliquée par l'effet cumulé de :

- La baisse des ventes locales de 11,7% passant de 26 646 mDT à 23 534mDT,
- la baisse des ventes à l'export de 25,1% passant de 15 887 mDT à 11 900mDT.

Chiffre d'affaires en mDT					
Marché	2019	Contrib en %	2020	Contrib en %	Var 20/19 en %
Local	26 646	62,65%	23 534	66,42%	-11,7%
Export	15 887	37,35%	11 900	33,58%	-25,1%
Italie	4 681	29,46%	5 070	42,60%	8,3%
France	3 475	21,87%	4 668	39,23%	34,3%
Afrique et Autres	1655	10,42%	1390	11,68%	-16,0%
Algérie	3 814	24,01%	772	6,49%	-79,8%
Libye	2 262	14,24%	0	0,00%	-100,0%
Total	42 533	100,00%	35 434	100,00%	-16,7%

En 2020, les ventes à l'exportation représentent 34% du chiffre d'affaires de la société SANIMED contre 37% en 2019. les ventes vers l'Italie représentent 42% du chiffre d'affaires à l'export, Les ventes vers la France représentent 39% et les ventes vers l'Afrique et autres représentent 12%.

### Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires local

Le chiffre d'affaires local s'élève à 23 534 mDT en 2020 contre 26 646 mDT en 2019, soit une baisse de 12%.

Chiffre d'affaires <b>Local</b> par famille de produit (H.T en mDT)						
Famille 2019 2020 <i>Var 20/1</i>						
Séries Sanitaires (V.C)	13 605	14 181	4,2%			
Eviers de cuisine (G.F)	5 843	3 836	-34,3%			
Receveurs de douche (G.F)	2 167	659	-69,6%			
Consoles(G.F)	2 160	2 264	4,8%			
Autres	2 871	2 594	-9,6%			
Total	26 646	23 534	-11,7%			

Cette baisse du chiffre d'Affaires sur le marché local est expliquée essentiellement par la décision gouvernementale de confinement général en vue de limiter la contamination du virus COVID-19, de l'ensemble des activités depuis le 20 mars 2020. Une reprise partielle n'a été autorisée qu'à partir du 04 mai 2020 uniquement pour le service livraison de marchandises.

En 2020, on note que la part la plus importante des ventes sur le marché local revient à la vente des séries sanitaires qui représente 60% du total chiffre d'Affaires local.

## Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires export

Entre 2019 et 2020, le chiffre d'affaires export a baissé de 25% passant de 15 887mDT à 900mDT.

11

Chiffre d'affaires <b>Export</b> par famille de produit (H.T en mDT)						
Famille 2019 2020 <i>Var 20/2</i>						
Receveurs de douche (G.F)	9 636	6 313	-34,5%			
Séries Sanitaires (V.C)	2675	1 404	-47,5%			
Eviers de cuisine (G.F)	1 313	2 718	107,0%			
Consoles(G.F)	398	163	100,0%			
Autres	1 864	1 302	-30,2%			
Total	15 887	11 900	-25,1%			

Durant les 5 dernières années SANIMED a développé une stratégie à l'export basée sur les 5 axes stratégiques suivants :

- Développement du potentiel à exporter : en raison de la demande croissante à l'international, la société a investi depuis 2015 pour monter en gamme, élargir son offre produits avec l'introduction de nouvelles technologies pour la production d'articles sanitaires, assurer une meilleure qualité des produits grâce notamment à une équipe disposant d'une grande expérience professionnelle venue de Turquie. Par ailleurs, la société a investi dans l'augmentation de sa capacité de production pour se positionner sur de nouveaux segments de marchés et pour consolider sa position sur ses marchés actuels.
- Bien choisir les pays cibles : étude des perspectives économiques d'un marché potentiel pour disposer des informations concernant la croissance, la stabilité économique et politique, conditions douanières...
- Savoir adapter l'offre à la demande : SANIMED tient à étudier les éléments suivants avant de se lancer sur un nouveau marché à l'export :
  - Maîtriser les aspects juridiques ;
  - Connaître les aspects fiscaux ;
  - Déterminer le prix du marché ;
  - Evaluer la concurrence locale ;
  - Identifier les habitudes de consommation.
- Trouver les bons partenaires.
- Publier, diffuser et communiquer.

La société SANIMED a fixé comme objectif de développer ses ventes essentiellement sur 3 zones d'intérêts suivantes qui sont :

- La première zone d'intérêt pour la société SANIMED comprend certains pays d'Europe où SANIMED a réussi à s'ancrer au fil des années comme fournisseur important pour d'importantes sociétés spécialisées dans la vente d'articles sanitaires tel que Leroy Merlin, Groupe Ayor, Godart en France et Bricoman, Dianflex en Italie. La société vise aussi à augmenter ses exportations dans d'autres pays Européen tel que La France, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, les pays Balkans et le Royaume Uni.
- La deuxième Zone du Maghreb qui comprend l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Lybie.
- La troisième zone d'intérêt comprend essentiellement les pays de l'Afrique qui sont le Sénégal, le Cameroun, le Gabon, république démocratique du kongo, Angola, et la côte d'Ivoire.

Pour l'année 2020 SANIMED a programmé la participation dans certaines foirestelles qu'ANGOLA INVEST et autres annulés suite à la pandémie de COVID-19.

En 2020, la part la plus importante des ventes sur le marché export revient à la vente des receveurs de douche qui représente 51% du chiffre d'affaires à l'export. Il est à noter que la part des éviers de cuisine est de 23%.

## 1-2-La situation Financière et les performances de la société durant les deux dernières années :

Rubrique en (tnd)	R 2019	R2020	Evolution R20-R19
Revenus	42 532 466	35 433 782	-17%
Autres produits d'exploitation	716 768	3 236 433	
Achats d'approvisionnements	27 327 678	21 918 144	-20%
Variation des stocks et des encours	6 751 316	-1 589 484	
Marge Brute	22 672 872	15 162 587	-33%
Taux de marge brute (%)	46,00%	44,80%	-3%
Autres charges d'exploitation	5 680 560	6 411 050	13%
Valeur ajoutée	16 992 312	8 751 537	-48%
Charges de personnel	10 677 293	10 068 981	-6%
EBITDA	6 315 020	-1 317 444	
Taux de marge d'EBITDA (%)	12,8%	-3,9%	
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 258 752	5 570 267	-11%
EBIT	56 268	-6 887 711	
Marge d'EBIT (%)	0,1%	-20,4%	
Charges financières nettes	3 817 771	6 025 985	58%
Résultat Net	-3 753 721	-12 968 704	
Taux de Marge Nette (%)	-7,62%	-38,32%	

<sup>-</sup>SANIMED a clôturée l'année 2020 avec des revenus de 35 434mDT, soit une baisse de 17% par rapport à 2019 (43 532 mDT).

- -Le taux de marge brute est de 44,8% en 2020 contre 46.01% en 2019. Cette diminution du taux de la marge brute est expliqué par l'augmentation des coûts de matières premières provenant de l'impact change et des coûts de transport maritimes et logistiques. Il est à noter aussi que la marge sur coût matière a été diminuée par l'effet du lancement de nouveaux produits et la correction de certains anciens produits Par l'équipe Turque pour assurer que le produit fini soit vendable à l'export.
- -Au cours de l'année 2020 une diminution de 6% a été enregistrée au niveau des charges de personnel, à ce niveau il faut noter que suite à la mise en place du nouveau mode opératoire de production par les Turques, SANIMED a pu réduire son effectif technique au niveau des ouvriers contractuels
- -L'Excédent brut d'exploitation (EBITDA) a passé de 6 315 mDT en 2019 à -1 317, cette baisse de la marge de l'EBITDA est la conséquence directe de la marge brute.
- -Par ailleurs nous enregistrons le poids des charges financières par rapport à la production .Cette évolution intervient principalement aux besoins de financements à court terme à cause de l'arrêt de l'activité pendant 6 mois subit par l'effet COVID-19.
- -Le résultat net de SANIMED au titre de l'exercice 2020 a atteint 12 969mDT. Le taux de marge nette s'établi à -38.32% de la valeur de la production de 2020.

## 1-3-Indicateurs de gestion :

En DT	2018	2019	2020
Actifs non courants	63 694 119	82 153 181	89 157 843
Actifs courants	56 942 968	59 324 931	54 528 872
Stocks	28 745 059	38 810 970	28 855 549
Clients et comptes rattachés	14 324 201	12 642 423	14 515 745
Liquidités et équivalents de liquidités	3 146 433	2 478 522	3 003 712
Total bilan	120 637 087	141 478 112	143 686 716
Capitaux propres avant résultat	34 160 536	35 393 448	34 870 265
Capitaux propres avant affectation	35 153 628	31 639 726	21 901 561
Passifs non courants	36 862 924	44 644 502	59 260 163
Passifs courants	48 620 536	65 193 884	62 524 992
Fournisseurs et comptes rattachés	27 036 875	37 168 850	35 838 837
Capitaux permanents	72 016 552	76 284 228	81 161 724
Total Passifs	85 483 459	109 838 386	121 785 155
Chiffre d'affaires (revenus)	46 719 562	42 532 466	35 433 782
Total produits d'exploitation	47 450 334	43 249 234	38 670 214
Production (1)	52 165 449	50 000 550	37 080 730
Achats consommés (2)	25 845 128	27 327 678	21 918 144
Marge/coût matière (1)-(2)	26 320 321	22 672 872	15 162 586
Charges de personnel	10 837 185	10 677 293	10 068 981
Résultat d'exploitation	5 451 177	6 315 020	-1 317 445
Résultat net	993 092	-3 753 721	-12 968 704

<sup>(1)</sup> production = Revenus+Autres produits d'exploitation ± Variation de stocks des produits

# 1-4-Ratios financiers:

Ratios de structure	2018	2019	2020
Actifs non courants / Total bilan	52,80%	58,07%	62,05%
Stocks / Total Bilan	23,83%	27,43%	20,08%
Actif courant / Total bilan	47,20%	41,93%	37,95%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	28,32%	25,02%	24,27%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	29,14%	22,36%	15,24%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	95,36%	70,87%	36,96%
Passifs non courants / Total bilan	30,56%	31,56%	41,24%
Passifs courants / Total bilan	40,30%	46,08%	43,51%
Passifs / Total bilan	70,86%	77,64%	84,76%
Capitaux permanents / Total Bilan	59,70%	53,92%	56,49%
Ratios de gestion	2018	2019	2020
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	22,84%	24,69%	26,04%
Résultat d'exploitation /Total produits d'exploitation	11,49%	0,13%	-17,81%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	134,98%	136,69%	176,56%
Ratios de Solvabilité	2018	2019	2020
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	48,81%	41,48%	26,99%
Ratios de liquidité	2018	2019	2020
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	117,12%	91,00%	87,21%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	58,00%	31,47%	41,06%
Ratio de liquidité immédiate: Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	6,47%	3,80%	4,80%
Ratios de rentabilité	2018	2019	2020
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	2,91%	-11,86%	-59,21%
NOL. Resultat Net / Capitadx propres availt resultat	2,3170	11,0070	33,2170
ROA: Résultat net / Total bilan	0,82%	-2,65%	-9,03%
ROA: Résultat net / Total bilan	0,82%	-2,65%	-9,03%
ROA: Résultat net / Total bilan  Résultat net / Capitaux permanents	0,82% 1,38%	-2,65% -4,92%	-9,03% -15,98%
ROA: Résultat net / Total bilan  Résultat net / Capitaux permanents  Marge sur coût matière /Total production	0,82% 1,38% 50,46%	-2,65% -4,92% 45,35%	-9,03% -15,98% 40,89%
ROA: Résultat net / Total bilan  Résultat net / Capitaux permanents  Marge sur coût matière /Total production  Résultat net/ Total produits d'exploitation	0,82% 1,38% 50,46% 2,09%	-2,65% -4,92% 45,35% -8,68%	-9,03% -15,98% 40,89% -33,54%

<sup>\* (</sup>fournisseurs et comptes rattachés x 360j) / (achats consommés\*1,18)

<sup>\*\*(</sup>clients et comptes rattachés x 360j) / (chiffre d'affaires\*1,18)

# 1-5-Indicateurs spécifiques du 1 er trimestre 2021 :

Libellé		1 er Trimestre		
En dinars	2021	2020	Variation en %	Cumul 2020
1- Chiffre d'Affaires	17 352 096	9 155 095	90%	35 755 695
CA Local	8 203 694	5 484 673	50%	23 855 247
CA Export	9 148 402	3 670 422	149%	11 900 448
2- Production	14 920 026	7 882 537	89%	29 974 418
3- Investissements	680 336	530 410	28%	1 533 868
4- Engagements bancaires	92 991 196	91 766 323	1%	94 074 229
Dettes à Moyen et Long terme	58 014 557	42 660 415	36%	55 882 991
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)	34 976 639	49 105 908	-29%	38 191 238

# 1-6-Evènements importants entre la clôture de l'exercice et la date d'élaboration du rapport :

Aucun élément important n'a été enregistré entre la clôture de l'exercice et la date d'élaboration du rapport.

#### **2-PARTICPATIONS**

## 2-1-Activité des sociétés dont elle assure le contrôle : Néant

# 2-2-Les prises de participation :

Au 31 décembre 2020 les prises de participation de SANIMED se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020	% de détention	
SOTES	60 550	10%	
UTIME	10 000	0,14%	
SOMOSAN	575 000	4,67%	
TP INCOMA LIBYE	1 400 000	9,92%	
Total	2 045 550		

## **3-ACTIONNARIAT**

# 3.1-Renseignement sur la Répartition du capital et des droits de vote :

Au 31 décembre 2020, le capital de la société SANIMED s'élève à 13 751 600 dinars répartie en 12 400 000 actions de 1.109 dinars chacune.

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	6 238 330	6 918 308	50,31%
Société ATD SICAR	Tunisienne	3 087 593	3 424 141	24,90%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 131 180	8,23%
Autres Actionnaires	Tunisienne	2 054 077	2 277 971	16,57%
Total		12 400 000	13 751 600	100,00%

#### 3.2-Informations sur les conditions d'accès aux assemblées :

Tout actionnaire dont les actions sont totalement souscrites, a le droit de participer aux Assemblées Générales, personnellement ou être représenté par un autre actionnaire, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres.

#### 4-ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

# 4.1-Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :

La société est administrée par un conseil d'administration composé au minimum de trois membres et au maximum par douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour la durée fixée par les statuts sans que celle-ci puisse excéder les trois années.

Le renouvellement de cette nomination est possible selon le code des sociétés commerciales et les statuts de la société.

La nomination des membres du conseil d'administration prend effet dès acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence à la première réunion du conseil.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration.

Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Les membres du conseil d'administration peuvent-être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Dans ce cas, la nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'a pas eu lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil restent valables.

# 4.2-Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :

Néant

### 4.3-Rôle de chaque organe d'administration et de direction :

### Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Le conseil d'administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2020 comme suit:

<u>Administrateur</u>	Nombre de siège	<u>Mandat</u>
Mr Anas ABDENNADHER	lui-même	2018-2020
Mr Lotfi ABDENNADHER	lui-même	2018-2020
La Société AB Corporation	2 sièges	2018-2020
L' A.T.D SICAR	2 sièges	2018-2020
La Société AGRIMED	1 siège	2018-2020
La Société Maxula Gestion	1 siège	2018-2020

#### Le Directeur Général

Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société et lui fixe ses pouvoirs.

Le conseil d'administration de SANIMED, réuni le 2 novembre 2020, a renouvelé le mandat de Mr. Mouldi BELHADJ, directeur général de la société pour une durée de (3) années prenant fin le 24 Octobre 2023.

## Le Directeur Général Adjoint

Le conseil d'administration de SANIMED, réuni le 2 novembre 2020, a renouvelé le mandat de Mr Sami ELHBAIEB Directeur Général Adjoint chargé de l'aspect commercial de la société pour une durée de (3) années prenant fin le 24 Octobre 2023.

## 4.4-Comités spéciaux et rôles :

# Comité permanent d'audit

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion du 02 mai 2019 un comité permanent d'audit composé de Messieurs :

- -MrAbdelmajidAoudni
- -MrRiadhJaidane
- -Représentant ATD sicar
- -Mr Anas Abdennadher
- -Mme Myriam chébil

### Comité d'orientation

Le conseil d'administration tenu le 02 mai 2019, a nommé un comité d'orientation composé de messieurs :

- -Mrsamichérif
- -Représentant ATD sicar
- -MrAnasAbdennadher

## -Mr MouldiBelhdaj

## Comité financier

Le conseil d'administration tenu le 02 mai 2019, a nommé un comité financier composé de messieurs :

- -Mr RiadhJaidane
- -Mme Myriam chébil
- -Représentant ATD sicar

#### **5-AFFECTATION DES RESULTATS**

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

Sur le bénéfice net de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieurs, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.

Le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'assemblée Générale ou portée par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actionnaires sans distinction.

#### **6-LE TITRE EN BOURSE**

Sur la même période, soit du 01/01/2020 au 31/12/2020, le rendement du titre SANIMED est de (3,24%).



Nominal (DT)	1,109
Nombre de titres admis	12 400 000
Cours fin de période (31/12/2020)	1,91
Cours le plus haut de l'année en 2020	2,08
Cours le plus bas de l'année en 2020	1,27
Nombre de titres échangés	92 672
Capitalisation boursière (DT) au 31/12/2019	25 792 000
Rendement de la période	3,24%

#### **7-CONTROLE DES COMPTES**

Responsable du contrôle des comptes

-La société CRG Audit membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage aptn°5

3000 SFAX

Tél: 74 297 709/719 Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

# -La société KBH Audit & Conseilmembre de l'OECT

Rue Abou Alhassan lakhmi, Immeuble la Perla II, B 53

Sfax El Jadida Tél : 74 401 252 Fax : 74 401 253

Email: info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé Mr Nizar Barkia.

Et nommée Co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

# **DEUXIEME CHAPITRE**

Etats Financiers de L'Exercice Closle 31 Décembre 2020

# « SANIMED »

# SA AU CAPITAL DE 13.751.600 DINARS

Rapports des Commissaires aux Comptes Exercice Clos au 31 Décembre 2020

Juin 2021

# **Sommaire**

l-	Rapport d'audit des états financiers	.03-09
II-	Rapport spécial	10-15
III-	Etats Financiers au 31 décembre 2020	16

# « SANIMED »

Rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »

# RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

# I- Rapport sur l'audit des états financiers

# A. Opinion:

- 01 En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 143.686.716 dinars et fait ressortir un déficit comptable net de 12.968.704 dinars. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 02 Juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.
- **02** À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

# B. Fondement de l'opinion avec réserves:

03 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020, les réserves suivantes ont été soulevées :

- **04** L'examen des créances clients au 31 décembre 2020 fait ressortir l'existence de créances anciennes de l'ordre de 1.911.149 dinars dont principalement une créance sur le client Algérien «EURL» de l'ordre de 368.461 dinars. Etant donné l'ancienneté de ces créances nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.
- **05** La société « SANIMED » détient une participation dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 731.507 dinars. Cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Un plan de restructuration a été engagé. Il prévoit la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges. Par ailleurs, et par décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour la société « SOMOSAN ».

La direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 11 juin 2021, juge que compte tenu du plan de restructuration et des perspectives d'avenir de la société il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

# C. Questions clés d'audit :

**06** Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas relevé de question qui nécessite d'être communiquée dans notre rapport.

# **D.** Observations:

07 La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant global de 6.256.569 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 4.942.942 dinars et à des charges relatives au changement de méthode de production pour un montant de 1.313.627 dinars. La direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 11 juin 2021, juge que ces montants sont directement liés aux changements des méthodes de productions.

- **08** Nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note II.1 aux états financiers dans laquelle la Direction décrit l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances de la société ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elle a bénéficié.
- **09** La note II.2 aux états financiers fait mention que la société a subi des pertes d'exploitation en janvier 2020 et a été victime d'un incendie survenu en date du 22 aout 2020 qui a endommagé le stock entreposé au niveau du magasin. Le montant total de l'indemnisation, arrêté par les parties prenantes, au titre de réparation des dommages et pertes d'exploitation subis en janvier 2020 et des dommages subis par l'incendie s'élève à 6.479.161 dinars.
- 10 La note III.2 aux états financiers fait mention que la société a réévalué librement le terrain sis route Gremda Km 10.5, sur lequel est édifiée l'unité de production, sur la base d'un rapport d'un expert en bâtiment et génie civil daté du 25 décembre 2020. La plus-value constatée au compte réserve spéciale de réévaluation libre est de 2.899.240 dinars. Ce qui a impacté positivement la situation nette la ramenant de 19.002.321 à 21.901.561 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

# E. Rapport de gestion :

11 La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

12 Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe

comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

# G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

13 Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

- 14 Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :
  - Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
  - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
  - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
  - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates,

d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassant les avantages pour l'intérêt public.

# II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

# A. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Les faiblesses et les insuffisances identifiées au cours de notre audit ont été transmises et discutées avec la direction générale de la société.

# B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

# C. Conformité aux dispositions de l'article 190 nouveau du code des sociétés commerciales

A la date de publication de notre rapport, la société ne s'est pas encore conformée aux dispositions de l'article 190 nouveau du code des sociétés commerciales tel que modifié par l'article 29 de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement, qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants dans un délai de six mois de l'entrée en vigueur de la dite loi.

Fait à Sfax le 12 Juin 2021

CRG Audit Chiraz DRIRA KBH Audit & Conseil Nizar BARKIA



# « SANIMED »

Rapport Spécial Exercice Clos au 31 Décembre 2020

**Juin 2021** 

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

#### Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

# A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

• La société a contracté au cours de l'exercice 2020 un crédit de consolidation d'un montant de 35.103.000 dinars auprès de la « STB » remboursable sur une durée de douze ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 2.75 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du août 2020.

18

- La société a contracté au cours de l'exercice 2020 un crédit de consolidation et d'assainissement d'un montant de 977.547 dinars auprès de la « STB » remboursable sur une durée de douze ans au taux du marché monétaire majoré de 2.75 points.
- La société a contracté au cours de l'exercice 2020 un crédit d'un montant de 700.000 dinars auprès de la « BNA » remboursable sur une durée de sept ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 1.75 points.
  - Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du décembre 2020.
- La vente à la société « SOMOCER » de marchandises pour le montant de 8.517 dinars TTC.
  - Le solde du compte client « SOMOCER » au 31 décembre 2020 est débiteur de 9.303 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 8.390 dinars.

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de produits finis pour un montant de 714.298 dinars TTC. Les comptes clients « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 2.125.954 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 1.230.949 dinars.
- La vente à la société « ABC » de produits finis pour un montant de 597.216 dinars TTC. Les comptes clients « ABC » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 81.479 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 589.294 dinars.
- La vente à la société « AQUABAINS » de matières pour un montant de 1.147.677 dinars TTC. Les comptes clients « AQUABAINS » présentent au décembre 2020 un solde débiteur de 1.202.677 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 1.033.817 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 1.181.801 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 12.111 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « ABC » présentent au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 9.848 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 119.174 dinars TTC.
  - Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 311.163 dinars.
- La facturation de la société « SOMOCER NEGOCE » de la quotepart des frais de participation aux foires pour un montant de 29.751dinars TTC. Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2020 un solde nul.
- L'achat auprès de la société « SOTEMAIL » de marchandises pour un montant de 4.463 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOTEMAIL » présente au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 9.718 dinars.
- L'achat auprès de la société « SMC » de marchandises pour un montant de 395.024 dinars TTC. Le compte fournisseur « SMC » présente au décembre 2020 un solde créditeur de 617.753 dinars.
- Le compte débiteur divers « AQUABAINS» présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 26.277 dinars.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER» présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 150.000 dinars.

<u>Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 02 juin 2021 et sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.</u>

# B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

• La cession à la société « AB CORPORATION » de 60.000 parts sociales « SANIMEUBLE » au prix de 180.000 dinars, générant une moins value de 420.000 dinars. Jusqu'au 31 décembre 2020, aucun encaissement n'a été effectué.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 01 septembre 2018.

- Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 443.553 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 700.000 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SANITEC » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 530.607 dinars.
- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2017 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 18.742 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

La facturation par la société « SANIMED » à la société « SANIMEUBLE » au cours de l'exercice 2020 d'une quotepart des charges d'électricité, d'eau et de carburant pour le montant de 11.900 TTC dinars par mois.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2020 s'élève à dinars TTC.

367.717

- Le compte fournisseur « ATD SICAR » présente au 31 décembre 2020 un solde créditeur et ancien de 13.319 dinars.
- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2020.

Les intérêts constatés en 2020 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 7.200 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au décembre 2020 un solde débiteur de 133.707 dinars.

31

- Le compte client « SOPPEC INVEST » présentent au 31 décembre 2020 un solde antérieur créditeur de 3.186 dinars.
- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2020 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Les comptes débiteurs divers « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 6.509.068 dinars.

• La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2020.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2020 un solde nul.

• L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2020 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 704.341 dinars.

- Le compte client « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2020 un solde antérieur débiteur de 27.166 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2020 un solde antérieur créditeur de 119.113 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du juin 2021.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

#### C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

• La rémunération nette du Directeur Général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2020 s'élève à un montant de 170.088 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.

• La rémunération nette du Directeur Général Adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2020 s'élève à un montant de 125.597 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.

• Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général pour un montant de 9.632 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général Adjoint pour un montant de 6.986 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 02 Mai 2019.

- Les jetons de présence de l'exercice 2019 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020 pour un montant annuel brut de 180.000 dinars soit un montant net de 144.000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2020 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 160.000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint				Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice			Passif au 31/12/2020		
Salaire Annuel	170 028	16 004	125 597	12 000				
Avantages accordés (y compris la prise en charge des voyages et déplacements)	16 832		14 186					
Jetons de présence					160 000	160 000		
Total	186 860	16 004	139 783	12 000	160 000	160 000		

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 12 Juin 2021

CRG Audit Chiraz DRIRA KBH Audit & Conseil Nizar BARKIA





# **SOCIETE « SANIMED »**

# **Etats Financiers**

Au

31 Décembre 2020

# **SANIMED**

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

# Bilan arrêté au 31 décembre 2020

Bilan arrete au 31 decembre 2020				
(Exprimé en dinars)				
ACTIFS	NOTES	31/12/2020	31/12/2019	
ACTIFS NON COURANTS :				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Incorporelles	IV.1	269 824	240 229	
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(239 385)	(220 158)	
		30 439	20 072	
Immobilisations Corporelles	IV.3	122 114 343	110 164 630	
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(36 494 574)	(31 117 350)	
		85 619 769	79 047 280	
Immobilisations Financières	IV.5	3 416 150	3 520 529	
Provisions	IV.6	0	(700 000)	
		3 416 150	2 820 529	
Total des Actifs Immobilisés		89 066 358	81 887 881	
Autres Actifs non Courants	IV.7	91 485	265 300	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>89 157 843</u>	<u>82 153 181</u>	
ACTIFS COURANTS				
Stocks	IV.8	28 855 549	38 810 970	
Provisions	IV.9	0	(2 178 687)	
		28 855 549	36 632 282	
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	14 515 745	12 642 423	
Provisions	IV.11	(1 623 597)	(1 623 597)	
		12 892 147	11 018 826	
Autres Actifs Courants	IV.12	9 777 464	9 195 301	
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.13	3 003 712	2 478 522	
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		54 528 872	59 324 931	
TOTAL DES ACTIFS		143 686 716	141 478 112	

# SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

# Bilan arrêté au 31 décembre 2020

(Exprimé en dinars)	1	

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	IV.14	13 751 600	13 751 600
Réserves	IV.15	10 872 580	7 973 340
Résultats Reportés	IV.16	(3 753 721)	0
Autres Capitaux Propres	IV.17	13 999 807	13 668 508
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b> Résultat de l'exercice		34 870 265 (12 968 704)	35 393 448 (3 753 721)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>21 901 561</u>	31 639 726
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	IV.18	59 200 163	44 584 502
Provisions pour risques et charges		60 000	60 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		59 260 163	44 644 502
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.19	35 838 837	37 168 850
Autres Passifs Courants	IV.20	1 988 320	1 690 484
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	IV.21	24 697 835	26 334 550
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		62 524 992	65 193 884
TOTAL DES PASSIFS		121 785 155	109 838 386
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		143 686 716	141 478 112

## **SANIMED**

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

## Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(Exprimé en dinars)							
DESIGNATION	NOTES	31/12/2020	31/12/2019				
Produits d'exploitation							
Revenus	V.1	35 433 782	42 532 466				
Autres produits d'exploitation	V.2	3 236 433	716 768				
Total des produits d'exploitation		38 670 214	43 249 234				
Charges d'exploitation							
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	1 589 484	(6 751 316)				
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	21 918 144	27 327 678				
Charges de personnel	V.5	10 068 981	10 677 293				
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	5 570 267	6 258 752				
Autres charges d'exploitation	V.7	6 411 050	5 680 560				
Total des charges d'exploitation		45 557 926	43 192 966				
Résultat d'exploitation		(6 887 712)	56 268				
Charges financières nettes	V.8	6 025 985	3 817 771				
Produits des placements	V.9	115 459	108 496				
Autres gains ordinaires	V.10	52 427	98 808				
Autres pertes ordinaires	V.11	154 058	117 718				
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(12 899 869)	(3 671 917)				
Impôt sur les bénéfices	V.12	68 835	81 804				
Résultat des activités ordinaires après impôt		(12 968 704)	(3 753 721)				
Eléments extraordinaires		0	0				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(12 968 704)	(3 753 721)				

## **SOCIETE SANIMED.SA**

Etat des flux de trésorerie Arrêté au 31 décembre 2020 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	<u> </u>		• •
Résultat net		(12 968 704)	(3 753 721)
Ajustements pour :		<del></del>	
Amortissements et provisions		5 570 267	6 258 752
Reprise sur provisions		(2 878 687)	(50 000)
Variations des :		( /	(2222)
Stocks		9 955 420	(8 986 719)
Créances		(1 244 542)	3 638 758
Autres actifs		(582 163)	1 531 975
Fournisseurs et autres dettes		(1 032 177)	9 240 167
Quote-part subvention d'investissement		(35 830)	(10 772)
Transfert de charges		(33 030)	120 193
Actualisation des placements		(4 378)	15 614
Plus value de Cession d'immobilisations		(4 376)	0
Moins value de cession des immobilisations			0
	\/I Q	(025)	
Acquisitions des titres de placement	VI.8	(825)	(516)
Cessions des titres de placement	VI.9	532	(50.240.052)
Blocages de fonds et financements	VI.10	(69 645 432)	(58 219 953)
Déblocages de fonds et financements	VI.11	68 993 261	57 996 643
Flux de trésorerie provenant de (affectés à	1	(3 873 261)	7 780 523
<u>l'exploitation</u> Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(5 875 201)	7 700 525
Décaissements affectés à l'acquisition	·		
d'immobilisations corporelles et incorporelles et			
autres actifs non courants	VI.1	(9 080 069)	(23 029 592)
Encaissements provenant de la cession		,	,
d'immobilisations corporelles			0
Décaissements affectés à l'acquisition			
d'immobilisations financières	VI.2	(78 421)	(708 919)
Encaissements provenant de la cession			
d'immobilisations financières	VI.3	182 801	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux	1	(0.000	(00 -00 - 44)
activités d'investissements		(8 975 689)	(23 738 511)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		•	
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.4	51 890 009	15 500 000
Encaissements provenant des subventions		267.120	250 502
d'investissements		367 130	250 592
Encaissements des billets de trésorerie		0	0
Remboursements des billets de trésorerie		2.455.552	602.442
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.5	2 155 552	683 442
Remboursements des emprunts bancaires	VI.6	(38 436 228)	(3 898 686)
Remboursements des emprunts leasing	VI.7	(2 145 253)	(833 403)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux	1	13 831 210	11 701 945
activités de financement		982 260	
Variation de trésorerie			(4 256 044)
Trésorerie à la clâture de l'exercice	VII 42	(5 519 501)	(1 263 457)
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	VI.12	(4 537 241)	(5 519 500)

#### Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 totalisant au bilan 143.686.716 dinars et dégageant un résultat négatif de 12.968.704 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

#### I - Présentation de la société :

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 13.751.600 DT divisé en 12400 000 actions de valeur nominale de 1,109 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

#### **II- Faits marquants:**

#### II.1-Impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et les états financiers :

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la prorogation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaine logistique.

La crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19 a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) depuis le 20 mars 2020 et ce jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement Tunisien. De ce fait, une reprise partielle du service livraison de marchandise a été autorisée par le management à partir du 4 mai 2020 et pour les autres activités, une reprise de 50% pendant 2 mois alors que la reprise générale n'a eu lieu que vers la fin du mois de septembre 2020.

Cette fermeture a eu comme conséquence une baisse du chiffre d'affaires réalisées au cours de l'année 2020 de 7.099 KTND soit 17 % de moins que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2019. Cette baisse a abouti à un résultat déficitaire au cours de l'année 2020 de 12.969 KTND.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le

décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 11 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

A la date de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2020, la société a déposé toutes les demandes requises auprès des instances concernées pour le bénéfice des mesures d'accompagnement ci-avant citées.

C'est ainsi que la société a bénéficié, dans le cadre de l'accompagnement bancaire, de la consolidation et du rééchelonnement de ces emprunts à l'exemple de la STB qui a accordé à la société un emprunt de 35.103.000 dinars servant au financement de l'exploitation et à l'assainissement de ces dettes bancaires. La société a bénéficié également du rééchelonnement de ces dettes fiscales et sociales. Les tableaux détaillés des emprunts bancaires et leasing présentés au niveau de la note aux états financiers n°IV.18 relative aux emprunts fournissement plus de détail.

#### **II.2- Autre fait marquant :**

- La société a obtenu, auprès de l'assurance au cours de 2020, un montant total de 6.479.161 dinars au titre de réparation des dommages et pertes d'exploitation subis en janvier 2020 et des dommages subis par l'incendie survenu en date du 22 aout 2020 qui a endommagé le stock entreposé au niveau du magasin. C'est ainsi que la société a procédé à la reprise de la provision pour dépréciation des stocks antérieurement constatée pour le montant de 2.178.687 dinars.
- La société a procédé au cours de 2020 au dépôt d'une demande de restitution du crédit de TVA et d'IS arrêtés au 31 décembre 2019 pour les montants respectifs de 1.059.950 et 741.951 dinars. La société n'a pas encore reçu de retours.

#### III- Les principes, règles et méthodes comptables

#### **III.1- Unité monétaire :**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

#### III.2- Les immobilisations et amortissements :

Contrairement aux exercices précédents, la société a réévalué librement le terrain sis route Gremda Km 10.5, sur le quel est édifié l'unité de production, sur la base d'un rapport d'un expert en bâtiment et génie civil daté du 25 décembre 2020. La plus valuedégagée constatée en réserve spéciale de réévaluation libre est de 2.899.240 dinars. Ce qui a impacté positivement la situation nette la ramenant de 19.002.321 à 21.901.561 dinars.

Le tableau des immobilisations et des amortissements a été établi sur cette base.

La société « SANIMED » a changé l'estimation de la durée de vie de ses immobilisations corporelles sur la base d'un rapport d'un expert judicaire en automatisme, en mécanique et en électricité daté du 10 mars 2020.

L'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles est faite principalement pour les immobilisations corporelles suivantes :

- Bâtiments et construction.
- Installations et agencements techniques.

• Equipements industriels et machines de production.

Les titres de participations sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant en compte plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats, les avantages et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise participante.

La valeur des titres de participations est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

#### III.3- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs. Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing

#### III.4- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication. Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie

par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, le coût des marchandises, produits finis et produits en cours est comparé à la valeur de marché qui constitue généralement une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des éléments de stocks destinés à être vendus. Toutefois, pour les stocks détenus pour satisfaire des contrats de vente fermes, le prix spécifié dans le contrat est plus approprié. La valeur de réalisation nette des stocks est déterminée sur la base de l'hypothèse la plus vraisemblable de la valeur probable de réalisation des stocks dans des conditions normales de vente. Il est également tenu compte des données connues après la clôture de l'exercice dans la mesure où ces données confirment les conditions existantes à la clôture de l'exercice. L'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. Le coût de remplacement constitue généralement une mesure appropriée de la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables. L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette doit aboutir à la constatation de toute dépréciation et perte éventuelle sur les stocks détenus par l'entreprise en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

#### **III.5- Créances clients**

Les créances clients étrangers sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les créances clients étrangers sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

La valeur des créances clients tient compte, à la date de clôture, du risque d'un non recouvrement d'une créance sur un client, déclaré en difficultés financières. Une estimation des risques correspondants pour apprécier l'incidence financière de la survenance éventuelle d'une perte future est constatée en tant que provision pour dépréciations.

#### III.6-Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

#### III.7- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

#### III.8- La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués

en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

## IV- Notes sur le bilan

iv- Notes sur le blian	21/12/2020	21/12/2010
Note IV 1 Immebilisations incompatible.	31/12/2020	31/12/2019
Note IV.1 Immobilisations incorporelles :	269 824	240 229
* Logiciels	268 284	238 689
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
Note IV.2 Amortissement des immobilisations	(239 385)	(220 158)
incorporelles :		
* Amortissement Logiciel	(237 844)	(218 617)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)
Note IV-3 Immobilisations corporelles :	122 114 343	110 164 630
* Terrains	8 014 484	5 115 244
* Constructions	18 504 306	18 437 566
* Constructions à Statut Juridique Particulier	1 333 835	1 333 835
* Agencements & Aménagements	3 550 418	3 356 629
* Installations Techniques	4 051 709	3 938 710
* Matériel Industriel	54 371 461	53 661 640
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	730 279	730 279
* Outillages Industriels	14 186 946	10 742 326
* Matériel de Bureau	750 625	684 656
* Matériel de Transport	4 638 297	4 405 052
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	2 914 704	2 619 919
* Matériel Informatique	505 178	482 361
* Autres Immobilisations	439 846	429 121
* Equipements -Climatisation-	162 003	158 753
* Constructions en Cours	969 805	810 990
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	6 990 447	3 257 548
Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :	(36 494 574)	(31 117 350)
* Amortissements Matériel de Transport	(2 914 202)	(2 758 748)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut	(2 106 203)	(1 732 588)
Juridique Particulier  * Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(191 215)	(152 668)
* Amortissements Matériel Informatique	(443 251)	(388 953)
* Amortissements Constructions	(5 911 630)	(5 026 490)
* Amortissements Construction à Statut Juridique	(302 299)	(235 608)
Particulier	(302 233)	(233 008)
* Amortissements Matériel Industriel	(18 310 633)	(15 694 254)
* Amortissements Installation Technique	(1 903 542)	(1 745 594)
	•	. ,

* Amortissements Outillage Industriel	(1 187 815)	(897 962)
* Amortissements Agencement & Aménagement	(2 500 338)	(1 863 147)
* Amortissements Equipement - Climatisation	(116 467)	(107 830)
* Amortissements Matériel de Bureau	(353 578)	(290 977)
* Amortissements Autres Immobilisations	(253 401)	(222 532)
Note IV.5 Immobilisations financières :	3 416 150	3 520 529
* Titres de Participation	2 045 550	2 045 550
* Dépôts et Cautionnements	5 920	5 920
* Avance / Consommation Electricité	206 828	204 304
* Avance / Consommation Gaz	487 091	487 091
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	101 586	25 688
* Fonds de Garantie BH	523 557	706 358
* Fonds de Garantie STB	43 118	43 118

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs , de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

#### Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2019	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2020	Provisions	VCN au 31/12/2020	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOME LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	0	1 400 000	9,92%

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour la raison suivante :

Un plan de restructuration a été engagé prévoyant notamment la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges. La société a procédé en 2020 à la reprise sur provision pour dépréciation des titres de participation détenus dans le capital de la société « INCOMA LIBYE ».

Note IV.6 Provisions sur immobilisations financières:	0	(700 000)
* Provisions sur Titres de Participation	0	(700 000)
	04 405	265 200
Note IV.7 Autres actifs non courants :	91 485	265 300
* Charges à Répartir	2 503 103	2 503 103
* Résorptions Charges à Répartir	(2 411 618)	(2 237 803)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2020 s'élève à 173 816 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2020	Montant capitalisé avant 2020	Taux	Résorption 2020
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foire 2018		1 016 146	33%	107 183
Foires 2019		199 919	33%	66 633
Total	0	2 503 103		173 816

Note IV.8 Stocks :	28 855 549	38 810 970
* Stock - Matières Premières & Consommables	6 592 302	8 351 321
* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	0	923 695
* Stock – Moules	1 079 708	760 429
* Stock - Emballages	589 437	567 557
* Stock - Produits En Cours	1 377 196	1 397 176
* Stock - Produits Finis	17 490 807	24 207 642
* Stock - Marchandises	1 726 100	2 287 668

* Stock - Produits Finis Baignoires	0	252 583
* Stock - Produits En Cours Baignoires	0	62 899
Note IV.9 Provisions sur stocks :	0	(2 178 687)
* Provisions sur Stock - Produits Finis	0	(2 178 687)
Note IV.10 Clients et comptes rattaches :	14 515 745	12 642 423
* Clients Ordinaires	12 748 458	10 990 375
* Clients Effets à Recevoir	143 689	28 451
* Clients Douteux	1 623 597	1 623 597
Note IV.11 Provisions pour dépréciation des clients :	(1 623 597)	(1 623 597)
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes	(1 623 597)	(1 623 597)
Rattachés		
Note IV.12- Autres actifs courants :	9 777 464	9 195 301
* Prêts au Personnel	172 843	149 418
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	2 265 893	1 809 309
* Débiteurs Divers	7 338 729	7 236 574
Debiteurs Divers	7 338 729	7 230 374
Note IV.13 Liquidités et équivalents de liquidités :	3 003 712	2 478 522
* Banques	280 832	78 424
* Caisse	13 753	2 895
* Blocage de Fonds	1 130 732	194 701
* MAC Actions SOMOCER	0	0
* Actions SICAV FIDELITY	13 135	12 608
* STB Finance (Titres STB)	57 788	80 730
* MAXULA BOURSE actions SICAV	119 210	91 792
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	8 808	9 139
* Droit Attribution SOMOCER	0	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	43 707	36 507
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	235 000	195 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000
* Chèques en Caisse	122 229	55 188
* Chèques à L'encaissement	167 969	980 874
* Effets à L'Encaissement	199 383	664
* Effets à L'Escompte	21 167	150 000

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués : à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements côtés très liquide sont portés en résultat. Les moinsvalues des autres placements font l'objet de provisions.

Désignation	Au 31/12/2019	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2020
* SICAV FIDELITY	12 608	517			10	13 135
* STB FINANCE (Titres STB)	80 730				(22 943)	57 788
* MAXULA BOURSE actions						
SOMOCER	91 792				27 418	119 210
* MAXULA BOURSE actions						
SICAV	9 139	308	532		(108)	8 808
* Billet Trésorerie SOPPEC						
INVEST	90 000					90 000
*Billet Trésorerie AB						
CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	0					0
·	784 269	825	532	0	4 378	788 941

### \* Actions détenues par « MAC SA »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
FIDELITY SICAV	50	104,808	105,929	5 296
FIDELITY SICAV	2	102,764	105,929	212
FIDELITY SICAV	51	104,401	105,929	5 402
FIDELITY SICAV	5	102,682	105,929	530
FIDELITY SICAV	4	95,089	105,929	424
FIDELITY SICAV	3	103,125	105,929	318
FIDELITY SICAV	4	103,272	105,929	424
FIDELITY SICAV	5	103,272	105,929	530
	124			13 135

#### \* Actions détenues par « STB FINANCE »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
STB	17 250	5,8	3,35	57 788
	17 250			57 788

<sup>\*</sup> Actions détenues par « MAXULA

#### **BOURSE** »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
SOMOCER	119 210	2,025	1	119 210
	119 210			119 210

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
SICAV	84	103,227	104,856	8 808
	84			8 808

Le compte « blocage de fonds »est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions SOMOCER», « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

* Total des actifs	143 686 716	141 478 112
	31/12/2020	31/12/2019
Note IV.14 Capital social :	13 751 600	13 751 600
* Capital Social	13 751 600	13 751 600

Le capital social de notre société s'élève à 13 751 600 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1.109 dinar entièrement libérées.

Note IV.15 Réserves :	10 872 580	7 973 340
* Réserve Légale	1 266 541	1 266 541
* Réserves facultatives	6 706 799	6 706 799
* Réserve spéciale de réévaluation libre	2 899 240	0
Note IV.16 Résultats reportés :	(3 753 721)	0
* Résultats Reportés	(3 753 721)	0
Note IV 47 Autor conito a successiva	42 000 007	42.660.500
Note IV.17 Autres capitaux propres :	13 999 807	13 668 508
* Subventions d'Investissement	614 207	282 908
* Primes d'émission	13 385 600	13 385 600

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2019	Dotation aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2020
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	41 082	17 603	5 869	46 951	11 734
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	34 322	14 712	4 902	39 224	9 810
2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019		250 592		250 592	25 059	25 059	225 533
2ème Plan de mise à niveau	21/12/2020		367 130					367 130
	Total		725 441	75 404	282 907	35 830	111 234	614 207

<sup>\*</sup> Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2020 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Réserve spéciale de réévaluatio n libre	Subvention d'investisse ment	Subventio n d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	13 751 600	13 385 600	1 266 540	0	6 706 799	0	358 311	(75 404)	(3 753 721)	31 639 726
Affectation de résultat 2019				(3 753 721)					3 753 721	0
Distribution de dividendes									0	
Augmentation de capital en numéraires										0
Plus value de réévaluation						2 899 240				2 899 240
Amortissemen ts subventions							367 130	(35 830)		331 300
Résultat au 31/12/2020									(12 968 704)	(12 968 704)
Solde au 31/12/2020	13 751 600	13 385 600	1 266 540	(3 753 721)	6 706 799	2 899 240	725 441	(111 234)	(12 968 704)	21 901 561

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54	304 008

Note IV.18 Emprunts :	59 200 163	44 584 502
* Emprunt - BIAT	0	0
* Emprunt - BH	6 362 356	6 544 543
* Emprunt - STB	35 987 448	22 711 438
* Emprunt - BTK	1 166 781	1 294 196
* Emprunt - BNA	1 534 375	936 458
* Emprunt - ATB	2 233 333	2 333 333
* Emprunt - BT	130 000	216 667
* Emprunt - UIB	5 960 929	5 927 778
* Emprunt - ATTIJARI	2 683 053	3 075 461
* Emprunt - ATL Leasing	675 927	780 824
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	319 289	119 626
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	83 478	101 696
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	472 787	528 376
* Emprunt - HANNIBAL Leasing	10 751	14 107
* Articles constatés	1 579 658	0

#### Tableau détaillé des emprunts

	Solde au 31-12-2019		Mouvements de la période		Solde au 31-12-2020			
Emprunts	Total début de la période	Echéance à +1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
ATB 3 000 MDT (2)	2 533 333	2 333 333	200 000		50 000	2 483 333	2 233 333	250 000
Attijari 3 500 MDT	3 500 000	3 075 461	424 539		3 500 000	0	0	0
Attijari 3 500 MDT (2020)				3 500 000		3 500 000	2 683 053	816 947
BFT 850 MDT								
BH 2 500 MDT	1 935 820	1 654 133	281 687		281 687	1 654 133	1 351 372	302 761
BH 2 500 MDT				219 424		219 424	173 624	45 801
BH 2 500 MDT (2)	2 500 000	2 390 410	109 590		109 590	2 390 410	2 156 042	234 368
BH 2 500 MDT (2)				171 873		171 873	135 998	35 875
BH 2 500 MDT (3)	2 500 000	2 500 000			0	2 500 000	2 396 298	103 702
BH 2 500 MDT (3)				188 333		188 333	149 022	39 311
BIAT 1 100 MDT	88 583		88 583		37 248	51 335		51 335
BNA 1 100 MDT	641 667	492 708	148 958		57 292	584 375	446 875	137 500
BNA 200 MDT	131 250	106 250	25 000		12 500	118 750	93 750	25 000
BNA 300 MDT	187 500	150 000	37 500		18 750	168 750	131 250	37 500
BNA 400 MDT	237 500	187 500	50 000		25 000	212 500	162 500	50 000
BNA 700 MDT				700 000		700 000	700 000	
BT 500 MDT	191 667	83 333	108 333		41 667	150 000	50 000	100 000
BT 800 MDT	306 667	133 333	173 333		66 667	240 000	80 000	160 000
BTK 1 200 MDT								
BTK 1 500 MDT	668 739	462 213	206 526		188 773	479 965	239 664	240 301
BTK 120 MDT				120 000	0	120 000	120 000	0
BTK 2 700 MDT	1 203 729	831 983	371 746		339 775	863 955	431 395	432 560
BTK 216 MDT				216 000	0	216 000	216 000	0
BTK 250 MDT				250 000		250 000	159 722	90 278
STB 143MDT (*)	37 736	9 931	27 806		37 736	0	0	0
STB 189 MDT (*)	49 875	13 125	36 750		49 875	0	0	0
STB 2 150 MDT (*)	567 361	149 306	418 056		567 361	0	0	0
STB 3 500 MDT (*)	3 435 185	2 981 481	453 704		3 435 185	0	0	0
STB 35 000 MDT (*)				35 103 000	0	35 103 000	35 103 000	0
STB 48 MDT (*)	12 667	3 333	9 333		12 667	0	0	0
STB 5 000 MDT (*)	4 537 037	3 888 889	648 148		4 537 037	0	0	0
STB 6 000 MDT (*)	5 073 645	4 403 320	670 325		5 073 645	0	0	0
STB 6 000 MDT (2) (*)	6 000 000	5 250 000	750 000		6 000 000	0	0	0
STB 7 000 MDT (*)	7 000 000	6 000 000	1 000 000		7 000 000	0	0	0
STB 82 MDT (*)	22 580	5 942	16 638		22 580	0	0	0
STB 88 MDT (*)	23 222	6 111	17 111		23 222	0	0	0
STB 977 MDT				977 547	13 300	964 248	884 448	79 800

UIB 2 569 MDT				2 569 045	53 522	2 515 523	1 873 262	642 261
UIB 3 000 MDT	2 500 000	1 900 000	600 000		2 500 000	0	0	0
UIB 5 000 MDT	4 861 111	4 027 778	833 333		4 861 111	0	0	0
UIB 5 053 MDT				5 053 843	74 321	4 979 522	4 087 667	891 855
Total emprunts bancaires	50 746 874	43 039 874	7 707 000	49 069 066	38 990 511	60 825 429	56 058 275	4 767 154
Articles constatés				2 820 943	477 450	2 343 493	1 579 658	763 835
Leasing	2 264 878	1 544 628	720 250	2 155 552	2 145 253	2 275 178	1 562 231	712 947
Total	53 011 753	44 584 502	8 427 250	54 045 561	41 613 214	65 444 100	59 200 163	6 243 936

(\*)L'emprunt 35.103.000 dinars a servi à l'assainissement des dettes bancaires comme détaillé au niveau du tableau suivant:

Libellé	Emploi	Financement
Emprunts CLT	26 759 308	35 103 000
Financement CT	2 635 969	
Engagement à court terme	3 801 016	
Découvert	1 450 000	
Charges financières	456 707	
Total	35 103 000	35 103 000

#### Tableau détaillé des emprunts leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2020	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2015	504 610	Matériel de transport	80 063			0		0
2020	504 611	Matériel de transport	80 063	7 250	0	7 250	115	7 365
2015	205 270	Matériel de transport	422 439			0		0
2020	205 271	Matériel de transport	64 443	54 013		54 013	1 014	55 027
2016	567 600	Matériel et outillage	34 920			0		0
2020	567 601	Matériel et outillage	34 920	6 138		6 138	189	6 327
2016	478 830	Matériel de transport	52 900			0		0
2020	478 831	Matériel de transport	52 900	7 776		7 776	175	7 951
2016	582 150	Matériel et outillage	46 000			0		0
2020	582 151	Matériel et outillage	46 000	10 750		10 750	435	11 185
2016	215 600	Construction	1 240 000			0		0
2020	215 601	Construction	843 820	203 340	472 787	676 127	102 784	778 911
2016	537 800	Matériel de transport	37 345			0		0
2016	589 190	Matériel de transport	61 895			0		0
2020	589 191	Matériel de transport	61 895	6 586	6 586		86	6 673
2016	606 040	Matériel et outillage	22 050					0
2020	606 041	Matériel et outillage	22 050	6 138		6 138	189	6 327
2017	646 110	Matériel de transport	58 070			0		0
2020	646 111	Matériel de transport	58 070	11 206	13 364	24 569	2 518	27 088
2017	650 770	Matériel de transport	60 070			0		0
2020	650 771	Matériel de transport	60 070	11 468	14 746	26 214	2 521	28 735
2017	594 120	Matériel et outillage	50 149			0		0
2020	594 121	Matériel et outillage	50 149	11 197	14 436	25 633	2 536	28 169
2017	489 560	Matériel et outillage	35 239			0		0
2020	489 561	Matériel et outillage	35 239	7 797	10 751	18 548	1 782	20 330
2018	681 420	Matériel de transport	99 127			0		0
2020	681 421	Matériel de transport	99 127	17 740	35 142	52 881	6 565	59 446
2018	631 860	Matériel et outillage	61 000			0		0
2020	631 861	Matériel et outillage	61 000	12 904	27 365	40 269	5 906	46 175
2018	631 920	Matériel et outillage	92 999			0		0
2020	631 921	Matériel et outillage	92 999	19 652	41 677	61 329	8 995	70 324
2018	704 520	Matériel et outillage	357 681			0		0
2020	704 521	Matériel et outillage	357 681	75 348	179 735	255 083	45 282	300 366
2018	704 720	Matériel de transport	161 142			0		0
2020	704 721	Matériel de transport	161 142	27 976	70 663	98 639	18 527	117 167
2018	693 280	Matériel et outillage	57 401			0		0
2020	693 281	Matériel et outillage	57 401	12 269	26 037	38 306	5 645	43 951
2018	1 831 000 009	Matériel et outillage	61 001	12 157	26 246	38 403	6 778	45 181

2020	2 021 000 465	Matériel et outillage	61 001	2 866		2 866	62	2 928
2019	724 910	Matériel et outillage	61 001			0		0
2020	724 911	Matériel et outillage	61 001	23 072	14 936	38 008	3 884	41 892
2019	729 960	Matériel et outillage	140 238			0		0
2020	729 961	Matériel et outillage	140 238	18 914	80 085	98 999	30 189	129 188
2019	736 410	Matériel et outillage	235 000			0		0
2020	736 411	Matériel et outillage	235 000	38 578	166 923	205 501	61 702	267 203
2019	736 980	Matériel et outillage	24 001			0		0
2020	736 981	Matériel et outillage	24 001	8 686	9 037	17 723	2 229	19 952
2019	1 904 456 960	Matériel de transport	117 132	22 416	58 807	81 223	16 808	98 031
2020	2 021 000 466	Matériel de transport	117 132	5 265		5 265	113	5 378
2019	731 750	Matériel de transport	106 070			0		0
2020	731 751	Matériel de transport	106 070	25 566	65 260	90 827	19 960	110 787
2020	2 025 100 117	Matériel de transport	49 620	7 783	38 926	46 710	15 838	62 548
2020	2 028 700 030	Matériel de transport	34 491	5 352	27 536	32 888	11 366	44 254
2020	2 031 500 052	Matériel de transport	39 992	6 139	32 476	38 615	13 596	52 211
2020	2 032 300 061	Matériel et outillage	45 591	6 999	37 022	44 021	15 500	59 521
2020	2 032 300 022	Matériel et outillage	45 590	6 999	37 022	44 021	15 500	59 521
2020	2 024 000 105	Matériel de transport	79 501	12 606	61 253	73 859	24 564	98 423
Total				712 947	1 562 231	2 275 178	443 356	2 718 534

Note IV.19: Fournisseurs et comptes rattachés :	35 838 837	37 168 850
* Fournisseurs	25 744 284	24 330 029
* Fournisseurs Effets à Payer	5 668 188	9 377 986
* Fournisseurs Effets Impayés	4 426 364	3 460 835
Note IV.20 : Autres passifs courants :	1 988 320	1 690 484
* Personnel, Rémunérations Dues	1 036 552	1 099 665
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	0	65 462
*Actionnaires dividende à payer	83 014	83 014
* Charges à Payer	868 754	442 343
Note IV.21 : Concours bancaires :	24 697 835	26 334 550
* Crédits de Financement Stocks	2 265 000	2 477 000
* Crédits de Financement Export	2 850 000	2 950 000
* MCNE STB	1 129 797	1 219 750
* MCNE UIB	164 800	756 800
* MCNE BH	890 850	173 350
* MCNE ATTIJARI	245 700	385 800
* MCNE ATB	222 900	245 200
* MCNE BT	252 100	450 300

* MCNE BTK	102 168	138 700
* MCNE BNA	0	255 600
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	5 480 100	8 427 250
* Articles constatés	763 835	0
* Intérêts Courus	1 477 609	445 876
* Découvert Mobilisé UIB	695 845	2 036 214
* Découvert Mobilisé BTK	411 000	390 000
* Découvert Mobilisé BH	2 149 000	67 977
* Découvert Mobilisé ATB	588 273	238 000
* Découvert Mobilisé BT	97 158	0
* Découverts Bancaires	4 831 825	5 600 819
* Blocage de Fonds	79 874	75 913
* Total des capitaux propres et passifs	143 686 716	141 478 112
Note V.1 : Revenus :	35 433 782	42 532 466
* Chiffre d'Affaires Local	23 533 333	26 645 958
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	11 900 448	15 886 508
Note V.2 : Autres produits d'exploitation :	3 236 433	716 768
* Produits des Autres Activités	321 914	655 997
* Quotes-Parts des Subvention d'investissement	35 831	10 772
* Reprise sur provisions	2 878 687	50 000
Note V.3 : Variation des stocks des produits finis et des encours	1 589 484	(6 751 316)
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	1 589 484	(6 751 316)
Note V.4 : Achats d'approvisionnements et MP		
consommés :	21 918 144	27 327 678
* Achats de Matières Premières	6 345 553	13 927 784
* Achats de Matières Premières Baignoire	171 459	1 385 651
* Achats Autres Fournitures Consommables	4 835 661	5 410 151
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	2 947 214	(2 002 647)
* Achats de Marchandises	2 771 915	3 259 846
* Achat non Stocké	4 846 342	5 346 894
Note V.5 : Charges de personnel	10 068 981	10 677 293
* Salaires et Autres Charges	8 516 483	8 902 395
* Charges Sociales Légales	1 552 498	1 774 898
Note V.6 : Dotations aux amortissements et aux		
provisions	5 570 267	6 258 752

* Dotations aux Amortissements	5 570 267	5 279 449
* Charges Immobilisées	0	(120 193)
* Dotations aux Provisions	0	1 099 496
Note V.7: Autres charges d'exploitation:	6 411 050	5 680 560
* Locations	438 878	487 167
* Entretiens & Réparations	905 692	801 977
* Assurances	163 984	185 805
* Etudes, Recherches et Divers Services	1 635 805	546 428
* Publicités	409 987	135 099
* Dons	306 082	258 194
* Transports et Déplacements	1 677 129	1 123 210
* Réceptions	138 521	180 075
* Frais de Communication	120 758	122 841
* Commissions Bancaires	842 807	566 589
* Jetons de Présence	160 170	180 000
* Impôts et Taxes	228 833	359 769
* Transfert de charge	(1 211 873)	(25 709)
* Achats non Stockés	594 277	759 115
Note V.8 Charges financières nettes :	6 025 985	3 817 771
* Intérêts des Emprunts	799 556	1 085 910
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	1 131 806	937 949
* Pertes Liées à des Participations	23 050	36 923
* Intérêts sur Financement Devises BTK	150 541	0
* Intérêts Financement Export	251 089	259 804
* Intérêts Financement Stock	207 141	212 749
* Intérêts MCNE	289 235	452 644
* Echélles d'Intérêts	1 153 286	569 844
* Intérêts Billet de Trésorerie	0	39 012
* Intérêts Découvert Mobilisé UIB	126 765	96 550
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	20 711	36 352
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	323	0
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	159 768	9 390
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	3 675	26 154
* Intérêts Découvert Mobilisé BTL	0	5 015
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	80 362	83 141
* Intérêts Découvert Mobilisé BT	9 343	0
* Intérêts des Obligations Cautionnées	5 663	18 821
* Intérêts FACTORING	246 410	175 528
* Pertes de Change	1 404 606	3 941 945
* Intérêts de Retard Impayés	774 010	402 453
* Gain de Change	(811 354)	(4 572 414)

Note V.9 Produits des placements :	115 459	108 496
* Produits des billets de trésorerie	87 200	87 200
* Autres Produits	28 259	21 296
Note V.10 Autres gains ordinaires :	52 427	98 808
* Autres Gains	52 427	98 808
Note V 11 Autres portes ordinaires	154.059	117 710
Note V.11 Autres pertes ordinaires :	<b>154 058</b>	117 718
* Autres Pertes Ordinaires	154 058	117 718
Note V.12 Impôts sur les bénéfices :	68 835	81 804
* Impôts sur les bénéfices	68 835	81 804
		3233
	(0.000.000)	(22.020.502)
Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition	(9 080 069)	(23 029 592)
d'immobilisationCorp et Incorp. :		
* Logiciels	(29 595)	(2 793)
* Terrains	0	(1 546 427)
* Constructions	(66 740)	(3 150 834)
* Constructions à Statut Juridique Particulier	0	0
* Agencements & Aménagements	(193 789)	(870 424)
* Installations Techniques	(113 000)	(804 708)
* Matériel Industriel	(709 821)	(12 342 784)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	0	0
* Outillages Industriels	(3 444 620)	(4 001 494)
* Matériel de Bureau	(65 969)	(147 371)
* Matériel de Transport	(233 245)	(171 805)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(294 785)	(366 370)
* Matériel Informatique	(22 817)	(48 590)
* Autres Immobilisations	(10 725)	(44 031)
* Equipements -Climatisation-	(3 250)	(2 234)
* Constructions en Cours	(158 815)	1 075 609
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	(3 732 899)	(652 416)
* Installation Technique Matériel & Outillage		
Baignoire en Cours	0	247 000
* Charges à Répartir	0	(199 919)
Note VI.2 Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	(78 421)	(708 919)

* Dépôts et Cautionnements	0	(3 850)
* Avance / Consommation Electricité	(2 524)	(47 886)
* Avance / Consommation Gaz	0	(157 471)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(75 898)	(25 688)
* Fonds de Garantie BH	0	(430 905)
* Fonds de Garantie STB	0	(43 118)
Tonds de Garantie 315	· ·	(15 ==5)
Note VI.3 Encaissements provenant de la cession	182 801	0
d'Immobilisations financières :		
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	182 801	0
Note VI.4 Encaissements provenant des Emprunts		4
Bancaires:	51 890 009	15 500 000
* Emprunt STB	36 080 547	0
* Emprunt BH	579 631	13 000 000
* Emprunt BNA	700 000	2 500 000
* Emprunt UIB	7 622 888	0
* Emprunt Attijari	3 500 000	0
* Emprunt BTK	586 000	0
* Articles constatés	2 820 943	0
Note VI.5 Encaissements provenant des Emprunts		
Leasing:	2 155 552	683 442
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	142 257	0
* Emprunt - ATL Leasing	1 030 376	566 310
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	288 244	117 132
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	676 127	0
* Emprunt - HANNIBAL	18 548	0
Emprant Thritting to	10 540	· ·
Note VI.6 Remboursements des emprunts bancaires	(38 436 228)	(3 898 686)
:	(27.240)	(242.006)
* Emprunt - BIAT	(37 248)	(213 896)
* Emprunt - BH	(391 277)	(262 081)
* Emprunt - STB	(26 772 608)	(1 355 736)
* Emprunt - BTK	(528 548)	(570 724)
* Emprunt - BFT	0	(93 205)
* Emprunt ATB	(50 000)	(200 000)
* Emprunt BT	(108 333)	(260 000)
* Emprunt BNA	(113 542)	(250 000)
* Emprunt UIB	(7 488 954)	(638 889)
* Emprunt Attijari	(3 500 000)	0
* Articles constatés	(477 450)	(317 803)
* Intérêts Courus	1 031 733	263 648
Note VI.7 Remboursements des emprunts Leasing :	(2 145 253)	(833 403)

* Emprunt - ATTIJARI Leasing  * Emprunt - ATL Leasing  * Emprunt - AI WIFACK Leasing  * Emprunt - ZITOUNA Ijara  * Emprunt - HANNIBAL LEASE	(184 255) (1 102 814) (804 699) (32 230) (21 256)	(148 037) (385 642) (258 981) (34 189) (6 554)
Note VI.8 Acquisitions des titres de placement :  * MAC Actions FIDELITY  * MAXULA Actions SICAV	<b>(825)</b> (517) (308)	<b>(516)</b> (516) 0
Note VI.9 Cessions des titres de placement :	532	104
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	0	104
* MAXULA Actions SICAV	532	0
Note VI.10 Blocages de Fonds et Financements :  * Blocage de Fonds  * Crédits de Gestion	(69 645 432) (13 151 129) (56 494 303)	(58 219 953) (12 883 824) (45 336 129)
Note VI.11 Déblocages de Fonds et Financements :  * Déblocage de Fonds Crédits de Gestion	<b>68 993 261</b> 12 219 058 56 774 203	<b>57 996 643</b> 13 029 302 44 967 341
Note VI.12 Trésorerie à la clôture de l'exercice :  * Banques  * Caisse	(4 537 241) (4 550 993) 13 753	<b>(5 519 500)</b> (5 522 395) 2 895

## VII -Informations Sur Les Parties Liées :

## VII.1 Ventes – Clients:

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
* Société SANITEC		186 004
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	714 298	2 171 378
* Société ABC	597 216	777 006
* Société SOMOCER	8 517	246 158
	1 320 031	3 380 546

#### VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
* Société SANITEC	0	2 824 647
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	1 033 817	1 370 535
* Société SOMOSAN	0	0
* Société ABC	12 111	90 328
* Société SOTEMAIL	4 463	7 931
* Société SOMOCER	119 174	1 352 781
* SOMOCER NEGOCE	29 751	0
* SMC	395 024	1 128 682
	1 594 340	6 774 904

## VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers			
	Débiteurs	Créditeurs		
SOPPEC INVEST	133 707			
AB-CORPORATION	6 509 068			
SOMOSAN	704 341			
SOMOCER	150 000			
AQUABAINS	26 277			
TOTAL	7 523 393			

# VIII - Engagements Hors Bilan

# I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
	505 440	606.440				Caution en faveur de la
-cautionnement -Aval	696 419	696 419				STEG et de la SONEDE
-Avai						Fond de garantie au profit
-Autres garanties	668 261	668 261				de STB, UNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles						,
- Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T
						:hypothèque en rang utile
						sur les terrains objet des
						Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 (mains levée
						non encore obtenue)
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	
						gestion: hypothèque en
						rang utile sur les terrains
						objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	
		_ 555 555				hypothèque en rang utile
						surles terrains lobjet des
						Réquisitions (R.I) 24167,
						24168, 29204 , 26255, et
						en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	
						gestion:hypothèque en
						rang utile sur lesTerrains
						objet des Réquisitions (R.I)
						24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur
						le TF 28 530et les T.F
						134304,134305 et 135029.
	10 580 000	10 580 000	0	0	0	
						gestion :hypothèque en
						rang utile sur les terrains objet des Réquisitions :
						24167, 24168,24169, 29204,
						28530 et de 1 er rang sur le
						TF 26255 et TF
			_	_	_	134304,134305 et 135029
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	
						:hypothèque en rang utile sur les terrains objet des
						Réquisitions (T.F) 24167,
						24168, 29204. (BTK 1.200
						KDT: mains levée non
	4 000 000	4.050.005	_	_	_	encore obtenue)
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	
						gestion :hypothèque en

				objet	utile sur les terrains des Réquisitions : 7, 24168, 14169,26255
1 040 000	1 040 000	0	0	et 241 0 BNA: 6 gestion rang to objet 24167	
2 000 000	2 000 000	0	0	:hypo sur les titres 24167 1 er ra avec 5 26255 TF 135	contrat de crédit à L.T thèque en rang utile s terrains objet des Réquisitions (RI): 7, 24168, 29204, et de ang et en pari passu STB et ATB sur le RI: 5 et de 1 er rang sur les 5029 et en rang utile TF 134304
1 910 000	1 910 000	0	0	0 ATB: o gestio rang u objet	contrat de crédit de en :hypothèque en utile sur les terrains des RI : 24167, 24168,
3 000 000	3 000 000	0	0	:hypo sur les titres 24167 1 er ra avec S	tontrat de crédit à L.T thèque en rang utile s terrains objet des réquisitions (RI): 7, 24168, 29204, et de ang et en pari passu STB et BNA sur le RI: 5 et sur TF 134304
1 300 000	1 300 000	0	0	0 BT: co :hypo sur les 24167	ontrat moyen terme thèque en rang utile s terrains objet des RI: 7, 24168, 29204 0,et 26255 et TF
2 520 000	2 520 000	0	0	gestion rang u objet	ontrat de crédit de on :hypothèque en utile sur les terrains des RI : 24167, 24168, let TF 134305
3 000 000	3 000 000	0	0	0 UIB CI :hypo sur les	REDIT MOYEN TERME thèque en rang utile s terrains objet des RI : 7, 24168, 24169
3 000 000	3 000 000	0	0	0 ATTIJA crédit :hypo sur les TF:134 et des	ARI BANK:contrat de de gestion thèquee en rang utile s terrains objet des 4305,134304,135029 6 6 67,14168,29204 et

	3 500 000	3 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	26255. BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204, 26530,28530 et TF 134305
	5 000 000	5 000 000	0	0	0	
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204,
			0	0	0	· '
35	5 000 000	35 000 000	0	0	0	134305,135029 et 134304.  STB: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur leS terrains objet des
	700 000	700 000	0	0	0	réquisitions (R.I) 34053,24168,29204,26255, 28530,135029 et TF 134304,134305,135029. BNA:contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur TF 135029,134305 et RI
						34053,24168,29204,et
- Nantissements	L 100 000	1 100 000	0	0	0	26255 BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
7	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de
14	1 500 000	14 500 000	0	0	0	commerce BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	7 350 000	7 350 000	0	0	0	

	3 740 000	3 740 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion
						:nantissement en rang utile
						sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à
						acgérir à hauteur de 1 075
						000 et en pari passu sur
						matériels à acquérir avec
						ATB et STB à hauteur de 2
	4 910 000	4 910 000	0	0	0	000 000 ATB: contrat de crédit à LT
	4 910 000	4 910 000	U	U	0	et crédits de gestion
						:nantissement en rang utile
						sur fonds de commerce ,en
						rang utile sur matériel à
						acqérir à hauteur de 1 634 000 et en pari passu sur
						matériels à acquérir avec
						BNA et STB à hauteur de 3
						000 000
	45 580 000	45 580 000	0	0	0	STB:crèdit à moyen tèrme
						:Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et
						materiel.
	8 000 000	8 000 000	0	0	0	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
						:Nantissement en rang utile
						sur le fonds de commerce et en 1er rand au materiel à
						aquerir.
	3 820 000	3 820 000	0	0	0	
						crédits de gestion
						:nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en
						1er rang sur matériel à
						acqérir à hauteur de 1 300
						000
	6 500 000	6 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à MT et crédits de
						gestion :nantissement en
						rang utile sur fonds de
					_	commerce et matériels.
c) effet escomptés et non échus	11 499 349	9 646 624	0	1 852 725	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties
eciius						liées concernent les sociétés
						du groupe
Avance sur créance	2 998 274	2 322 364		675 909		
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
		219 503				
Total	222 032 302	668	0	2 528 634	0	
<b>2- Engagements reçus</b> a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						

- Hypothèques	0			
				Nantissment de 550 000
- nantissements	1 100 000		1 100 000	actions détenues
c) effet escomptés et non				par la société AB copration
échus	0			dans la capital de
d) créances à				
l'exportation mobilisées	0			la société SOMOCER
e) Abandon de créances	0			
Total	1 100 000		1 100 000	
1014.	1 100 000			
3- Engagements				
réciproque				
* emprunt obtenu non				
encore encaissé	0			
* Crédit consenti non				
encore versé	0			
*opération de portage	0			
*crédit documentaire	0			
*commande				
d'immobilisation	0			
*commande de longue				
durée	0			
*contact avec le				
personnel	0			
Total	0			

# II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	68 450 000	82 720 529	0
* Emprunt courant de gestion	32 110 000	82 720 329	0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	0

# VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
IJARA	1506200008	39 869	0
EL WIFAK	205270	422 439	0
EL WIFAK	205271	422 439	1 014
EL WIFAK	215600	1 240 000	0
EL WIFAK	215601	1 240 000	102 784
ATTIJARI Leasing	478830	52 900	0
ATTIJARI Leasing	478831	52 900	175
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	0
HANNIBAL LEASE	489560	35 239	0
HANNIBAL LEASE	489561	35 239	1 782
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	0
ATTIJARI Leasing	504611	80 063	115
ATL	509750	30 000	0
ATL	512920	44 845	0
ATL	515390	26 260	0
ATL	517920	43 699	0
ATL	526550	28 830	0
ATL	529360	117 068	0
ATTIJARI Leasing	537800	37 345	0
ATL	567600	34 920	0
ATL	567601	34 920	189
ATL	582150	46 000	0
ATL	582151	46 000	435
ATL	589190	61 895	0
ATL	589191	61 895	86
ATTIJARI Leasing	594120	50 149	0
ATTIJARI Leasing	594121	50 149	2 536
ATL	606040	22 050	0
ATL	606041	22 050	189
ATL	631860	61 000	0
ATL	631861	61 000	5 906
ATL	631920	92 999	0
ATL	631921	92 999	8 995
ATL	646110	58 070	0
ATL	646111	58 070	2 518
ATL	650770	60 070	0
ATL	650771	60 070	2 521
ATL	681420	99 127	0
ATL	681421	99 127	6 565

ATL	693280	57 401	0
ATL	693281	57 401	5 645
ATL	704520	357 681	0
ATL	704521	357 681	45 282
ATL	704720	161 142	0
ATL	704721	161 142	18 527
ATL	724910	61 001	0
ATL	724911	61 001	3 884
ATL	729960	140 238	0
ATL	729961	140 238	30 189
ATL	731750	106 070	0
ATL	731751	106 070	19 960
ATL	736410	235 000	0
ATL	736411	235 000	61 702
ATL	736980	24 001	0
ATL	736981	24 001	2 229
ATTIJARI Leasing	1831000009	61 001	6 778
IJARA	1904456960	117 132	16 808
IJARA	2021000466	117 132	113
IJARA	2021000465	61 001	62
IJARA	2025100117	49 620	15 838
IJARA	2028700030	34 491	11 366
IJARA	2031500052	39 992	13 596
IJARA	2032300061	45 591	15 500
IJARA	2032300022	45 590	15 500
IJARA	2024000105	79 501	24 564
Total			443 356

VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	1 100 000	0
STB	2 700 000	0
BFT	850 000	0
ВТК	1 200 000	0
ВТК	2 700 000	65 552
ВТК	1 500 000	36 548
BNA	2 000 000	157 199
ВТ	1 300 000	7 691
ВН	2 500 000	317 310
ВН	219 424	52 290
АТВ	3 000 000	1 217 639
STB	6 000 000	0
STB	5 000 000	0
UIB	3 000 000	0
UIB	3 000 000	450 989
Attijari	3 500 000	699 880
ВН	2 500 000	922 651
ВН	171 873	40 958
UIB	5 000 000	0
UIB	5 000 000	1 265 962
STB	3 500 000	0
STB	6 000 000	0
STB	7 000 000	0
ВН	2 500 000	1 333 207
ВН	188 333	44 881
STB	35 103 000	22 146 266
STB	977 547	567 490
втк	250 000	34 326
втк	216 000	50 861
втк	120 000	28 256
BNA	700 000	254 280
Total		29 694 238

# IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

		Charges par destination			
Charges par nature	Montant	Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	21 918 144	17 315 334	3 726 085	219 181	657 544
Autres Charges d'Exploitation	6 411 050	5 064 729	1 089 878	64 110	192 331
Frais de Personnel	10 068 981	7 954 495	1 711 727	100 690	302 069
Impôts et Taxes	68 835	54 380	11 702	688	2 065
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	5 570 267	4 400 511	946 945	55 703	167 108
Charges Financières	6 025 985	4 760 528	1 024 417	60 260	180 780
TOTAL	50 063 262	39 549 977	8 510 755	500 633	1 501 898

## X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

## Contrat N° 504611 AUDI A3:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	7 250	115	7 365
Total	7 250	115	7 365

## Contrat N° 205271 PORCHE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	54 013	1 014	55 027
Total	54 013	1 014	55 027

#### Contrat N° 567601 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	6 138	189	6 327
Total	6 138	189	6 327

#### Contrat N° 478831 TRACTEUR LAMBHOR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	7 776	175	7 951
Total	7 776	175	7 951

## Contrat N° 582151 BALAYEUSE INDUSTRIEL:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	10 750	435	11 185
Total	10 750	435	11 185

## Contrat N° 215601 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	203 340	56 297	259 637
2022	224 632	35 005	259 637
2023	248 154	11 483	259 637
Total	676 127	102 784	778 911

## Contrat N° 589191 TRACTEUR IVECO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	6 586	86	6 673
Total	6 586	86	6 673

## Contrat N° 606041 COMPRESSEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	6 138	189	6 327
Total	6 138	189	6 327

## Contrat N° 646111 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	11 206	1 792	12 998
2022	12 288	718	13 006
2023	1 076	8	1 084
Total	24 569	2 518	27 088

#### Contrat N° 650771 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	11 468	1 794	13 262
2022	12 544	719	13 262
2023	1 097	8	1 105
Total	25 109	2 521	27 630

## Contrat N° 594121 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	11 197	1 804	13 001
2022	12 278	723	13 001
2023	2 159	8	2 167
Total	25 633	2 536	28 169

#### Contrat N° 489561 SR PLATEAU TUNICOM:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	7 797	1 245	9 042
2022	8 505	537	9 042

Total	18 563	1 782	20 345
2023	2 261	0	2 261

## Contrat N° 681421 PASSAT:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	17 740	3 877	21 617
2022	19 404	2 213	21 617
2023	15 738	474	16 213
Total	52 881	6 565	59 446

## Contrat N° 631861 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	12 904	3 393	16 297
2022	14 290	2 007	16 297
2023	13 075	506	13 581
Total	40 269	5 906	46 175

## Contrat N° 693281 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	12 269	3 243	15 512
2022	13 594	1 918	15 512
2023	11 150	484	11 634
Total	37 013	5 645	42 658

## Contrat N° 704521 COMPRESSEUR SECHEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	75 348	24 774	100 122
2022	84 704	15 418	100 122
2023	95 031	5 091	100 122
Total	255 083	45 282	300 366

## Contrat N° 704721 AUDI A5:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	27 976	10 024	38 000
2022	31 792	6 208	38 000
2023	35 704	2 296	38 000

Total	98 639	18 527	117 167
2024	3 167	0	3 167

## Contrat N° 631921 COMPRESSEUR AIR ELECTRIQUE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	19 652	5 168	24 820
2022	21 764	3 056	24 820
2023	19 913	771	20 684
Total	61 329	8 995	70 324

## Contrat IJARA N°1831000009 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	12 157	3 789	15 946
2022	17 290	2 643	19 932
2023	8 957	347	9 303
Total	38 403	6 778	45 181

## Contrat IJARA N°2021000465 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	2 866	62	2 928
Total	2 866	62	2 928

## Contrat N°724911 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	23 072	3 386	26 458
2022	14 936	498	15 434
Total	38 008	3 884	41 892

## Contrat N°729961 FOURNITURE ET POSE DE TRANSFO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	18 914	14 787	33 701
2022	24 912	8 789	33 701
2023	28 433	5 269	33 701
2024	26 740	1 345	28 084
Total	98 999	30 189	129 188

# Contrat N°736411 GROUPE ELECTROGENE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	38 578	29 644	68 222
2022	50 360	17 862	68 222
2023	57 243	10 979	68 222
2024	59 320	3 217	62 537
Total	205 501	61 702	267 203

# Contrat N°736981 DEUX BALAYEUSE MODELE 52 WAVE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	8 686	1 724	10 410
2022	9 036	506	9 542
Total	17 723	2 229	19 952

## Contrat N°1904456960 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	22 416	8 540	30 957
2022	25 259	5 698	30 957
2023	28 463	2 494	30 957
2024	5 085	76	5 162
Total	81 223	16 808	98 031

# Contrat N°2021000466 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	5 265	113	5 378
Total	5 265	113	5 378

# Contrat N°731751 JUMPER:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	25 566	11 363	36 929
2022	30 477	6 452	36 929
2023	34 783	2 146	36 929

Total	90 827	19 960	110 787
IULAI	30 027	19 300 1	TTO / 0/

## Contrat N°2025100117 DFM S50:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	7 783	5 619	13 403
2022	8 858	4 545	13 403
2023	10 080	3 322	13 403
2024	11 472	1 931	13 403
2025	8 517	420	8 937
Total	46 710	15 838	62 548

# Contrat N°2028700030 DOBLO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité	
2021	5 352	3 964	9 316	
2022	6 091	3 225	9 316	
2023	6 932	2 385	9 316	
2024	7 889	1 428	9 316	
2025	6 625	364	6 989	
Total	32 888	11 366	44 254	

# Contrat N°2031500052 i20:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité	
2021	6 139	4 663	10 802	
2022	6 987	3 815	10 802	
2023	7 951	2 851	10 802	
2024	9 049	1 753	10 802	
2025	8 489	514	9 004	
Total	38 615	13 596	52 211	

# Contrat N° 2032300061 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité	
2021	6 999	5 315	12 314	
2022	7 965	4 349	12 314	

2023	9 064	3 250	12 314
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
Total	44 021	15 500	59 521

# Contrat N° 2032300022 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité	
2021	6 999	5 315	12 314	
2022	7 965	4 349	12 314	
2023	9 064	3 250	12 314	
2024	10 315	1 999	12 314	
2025	9 678	586	10 264	
Total	44 021	15 500	59 521	

# Contrat N° 2024000105 Hunday H350 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité		
2021	12 606	8 868	21 474		
2022	14 346	7 128	21 474		
2023	16 326	5 148	21 474		
2024	18 579	2 894	21 474		
2025	12 002	526	12 528		
Total	73 859	24 564	98 423		

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2020

		Va	leur comptable br	ute			Amorti	ssements		
<u>Désignations</u>	31/12/2019	Acquisition s/Réévalua tion 2020	Reclassements 2020	Cession 2020	31/12/2020	31/12/2019	Dotation 2020	Reclassemen ts 2020	31/12/2020	Valeur comptable nette 31-12-2020
Immobilisations incorporelles	<u>240 229</u>	<u>29 595</u>	<u>o</u>	<u>o</u>	<u>269 824</u>	<u>220 157</u>	<u>19 227</u>	<u>o</u>	<u>239 384</u>	<u>30 440</u>
Logiciels	238 689	29 595	0	0	268 284	218 617	19 227	0	237 844	30 440
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
Immobilisations corporelles	106 071 091	3 394 862	4 688 138	0	114 154 091	31 117 349	5 377 224	0	36 494 574	77 659 517
Terrains	5 115 244	*2 899 240	0	0	8 014 484	0	0	0	0	8 014 484
Constructions	18 437 567	3 162	63 578	0	18 504 307	5 026 490	885 140	0	5 911 630	12 592 677
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0	0	0	1 333 835	235 608	66 692	0	302 299	1 031 536
Agencements et aménagements	3 356 629	23 089	170 700	0	3 550 418	1 863 147	637 191	0	2 500 338	1 050 080
Installations techniques	3 938 710	0	113 000	0	4 051 710	1 745 594	157 948	0	1 903 543	2 148 167
Matériel industriel	53 661 640	47 818	662 003	0	54 371 461	15 694 253	2 616 379	0	18 310 632	36 060 829
Matériel industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	152 668	38 547	0	191 215	539 064
Outillage industriels	10 742 325	18 063	3 426 556	0	14 186 945	897 962	289 853	0	1 187 815	12 999 130
Matériel de bureaux	684 656	65 969	0	0	750 625	290 977	62 601	0	353 578	397 047
Matériel de transport	4 380 052	5 943	252 302	0	4 638 297	2 758 748	155 454		2 914 202	1 724 095
Matériel de transport à SJP	2 619 919	294 785	0	0	2 914 704	1 732 588	373 615		2 106 203	808 501
Matériel informatiques	482 361	22 817	0	0	505 178	388 953	54 298	0	443 251	61 927
Autres immobilisations	429 120	10 725	0	0	439 845	222 532	30 869		253 401	186 445
Equipements de climatisation	158 753	3 250	0	0	162 004	107 830	8 637	0	116 467	45 537
Immobilisation en cours	<u>4 068 538</u>	<u>8 579 852</u>	(4 688 138)	<u>o</u>	<u>7 960 252</u>	<u>o</u>	<u>o</u>	<u>o</u>	<u>o</u>	<u>7 960 252</u>
Charges à répartir	<u>2 503 103</u>	<u>o</u>	<u>o</u>	<u>0</u>	<u>2 503 103</u>	<u>2 237 803</u>	<u>173 816</u>	<u>o</u>	<u>2 411 618</u>	<u>91 485</u>
Total	112 882 961	12 004 309	<u>o</u>	0	124 887 271	33 575 309	5 570 267	0	39 145 576	85 741 693

<sup>\*</sup>Réévaluation libre

# TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2020 (Exprimé en dinars)

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019	CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	SOLDE	31/12/2020	31/12/2019
Revenus	35 433 782	42 532 466	Production stockée ou déstockage	1 589 484	6 751 316			
Total	35 433 782	42 532 466				Production	33 844 297	49 283 782
Production	33 844 297	49 283 782	Achats consommés	21 918 144	27 327 678	Marge sur coût matière	11 926 153	21 956 104
Marge sur coût matière	11 926 153	21 956 104	Autres charges externes	6 182 217	5 320 790			
Autres produits d'exploitation	3 200 601	705 997						
Total	15 162 586	22 662 100	Total	6 180 567	5 320 790	Valeur Ajoutée Brute	8 944 538	17 341 310
Valeur Ajoutée Brute	8 944 538	17 341 310	Impôts et taxes	228 833	359 769			
			Charge de personnel	10 068 981	10 677 293			
Quotes-parts des subv d'investissement	35 831	10 772						
Total	8 980 369	17 352 082	Total	10 297 814	11 037 062	Excédent brut d'exploitation	(1 317 445)	6 315 020
Excédent brut d'exploitation	(1 317 445)	6 315 020	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	52 427		Autres charges ordinaires	154 058	117 718			
Produits financiers	115 459	108 496	Charges financières	6 025 985	3 817 771			
Transferts et reprise de charges	0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 571 917	6 258 752			
			Impôt sur le résultat ordinaire	68 835	81 804			
Total	(1 149 559)	6 522 324	Total	11 819 145	10 276 045	Résultat net de l'exercice	(12 968 704)	(3 753 721)
Résultat des activités ordinaires	(12 968 704)	(3 753 721)						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	(12 968 704)	(3 753 721)	Total	(12 968 704)	(3 753 721)	Résultat net après modifications comptables	(12 968 704)	(3 753 721)

# **TROISIEME CHAPITRE**

Assemblée Générale ordinaire

&

Assemblée Générale Extra-ordinaire

#### 3-1-Ordre du jour de l'A.G.O & l'A.G.E:

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblé Générale Ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le Lundi 5 Juillet 2021 à partir de 09h à L'Hôtel Regency Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### Selon les règles de quorum et de majorité de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- **3.** Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- **4.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,
- **6.** Affectation du résultat,
- 7. Quitus aux administrateurs,
- **8.** Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020
- 9. Nomination / Renouvellement du mandat des administrateurs,
- 10. Election de deux administrateurs indépendants,
- 11. Questions diverses,
- **12.** Pouvoir pour formalités.

#### Selon les règles de quorum et de majorité de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1- Lecture et approbation, s'il ya lieu, du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital.
- **2-** Augmentation du capital social par incorporation des réserves.
- **3-** Modification corrélative des statuts.
- **4-** Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents relatifs aux dites Assemblées sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

#### Le Conseil d'Administration

## 3-2-Projet de résolutions à soumettre à l'A.G.O :

## Projet de la 1<sup>ière</sup> résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée.....

### Projet de la 2<sup>ième</sup> résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2020 un résultat net après modifications comptables déficitaire s'élevant à  $-12\,968\,704$  dinars.

Cette résolution est adoptée.....

## Projet de la 3<sup>ième</sup> résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

Cette résolution est adoptée.....

## Projet de la 4<sup>ième</sup> résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ledéficit de l'exercice 2020 sur le compte résultat reporté.

Cette résolution est adoptée.....

#### Projet de la 5<sup>ième</sup> résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 6 <sup>ième</sup> résolution	<b>1</b> :
---	------------

L'Assemblée Générale fixe à ...... dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2020 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée .....

## Projet de la 7<sup>ième</sup> résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat de tous les administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

Administrateur	Nombre de siège
Mr Anas ABDENNADHER	1 siège
Mr Lotfi ABDENNADHER	1 siège
La Société AB Corporation	2 sièges
L' A.T.D SICAR	2 sièges
La Société AGRIMED	1 siège
La société MAXULA gestion	1 siège

Conformé	ment à l	'arti	cle 190	Bis de	code des	sociétés co	omr	merciales, l	l'assemblée	Générale
Ordinaire	décide	de	d'élire	MR		et	: M	1R	admir	nistrateurs
indépenda	nts des	actio	onnaire	S.						

L'assemblée générale ordinaire décide d'élire MR.....administrateur représentant les actionnaires petits porteurs.

L'Assemblée générale fixe la durée du mandat de tous les administrateurs à trois années, soit, les exercices 2021, 2022 et 2023. Leur mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2023.

Les nouveaux membres du conseil, tous présents à l'assemblée, déclarent ne se trouver dans un aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et acceptent leur mandat d'administrateur.

Cette résolution	est adoptée à	
------------------	---------------	--

## Projet de la 8<sup>ième</sup> résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procèsverbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée.....

#### 3-3-Projet de résolutions à soumettre à l'A.G.E :

# Projet de la 1<sup>ière</sup> résolution : Augmentation du capital par incorporation des réserves :

L'assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du Conseil D'Administration, décide d'augmenter le capital social de Deux millions huit cent deux mille quatre cent dinars (2 802 400 Dinars), pour passer de Treize millions sept cent cinquante et un mille six cent dinars (13 751 600 Dinars) à seize millions cinq cent cinquante quatres dinars (16 554 000 Dinars) par l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 1.109 dinar à 1,335 dinar à prélever du compte « réserves facultatives ».

Cette résolution est approuvée à ...... des présents

Projet de la 2ième résolution : Modification de l'article 6 des statuts

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social, l'assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :« Le capital social est fixé à Seize millions cinq cent cinquante quatres dinars (16 554 000 Dinars) réparti en 12 400 000 actions de 1,335 dinar de valeur nominale chacune ».

Cette résolution est approuvée à ..... des présents

Projet de la 3ième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'assemblée Générale Extraordinaire donne le pouvoir nécessaire au Conseil d'Administration représenté par son président, pour effectuer les formalités pratique de l'augmentation du capital et constater la réalisation de cette augmentation et ce conformément à l'article 294 de code des sociétés commerciales.

#### Projet de la 4ième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités juridiques d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à .....des présents

# **QUATRIEME CHAPITRE**

**Document d'information** 

#### Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du règlement portant sur l'appel public à l'épargne, nous vous soumettons le présent document d'information relatif à l'assemblée Générale Ordinaire et l'assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous informons que les avis de convocation aux présentes Assemblées ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne n°46 du 11 Juin 2021 et dans le registre national des entreprises du 11 juin 2021sous le numéro 2021442829 Et ce, dans les conditions et les délais prescrits par la réglementation en vigueur et les statuts.

Les rapports d'activité et des commissaires aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

Les autorités du marché financier ont été informées conformément à la réglementation en vigueur.

### 4.1-Renseignements concernant la société :

La société a pour objet la fabrication des matériaux de construction et principalement les articles sanitaires de tous genres ainsi que toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières ou mobilières se rattachant à l'objet social ou pouvant en favoriser son développement, et toutes autres opérations permettant directement ou indirectement à la réalisation de l'objectif de la société ou à son élargissement et son développement.

	<del>_</del>	
Dénomination sociale	« SANIMED »	
Date de constitution	27 –AVRIL- 1998	
Forme juridique	Société Anonyme	
Registre de commerce n°	B149791998	
Siège social	Rte de Gremda km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax Tunisie	
Tél:	74 658 777	
Fax	74 658 822	
Marché de la cote	Marché Alternatif	
Code Tunisie clearing(AA)	TN0007730013.	
Code Tunisie clearing(NS)	TN0007730021.	

## 4.2-Renseignements concernant l'assemblée :

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2020 comme suit :

<u>Administrateur</u>	Nombre de siège	<u>Mandat</u>
Mr Anas ABDENNADHER	lui-même	2018-2020
Mr Lotfi ABDENNADHER	lui-même	2018-2020
La Société AB Corporation	2 sièges	2018-2020
L' A.T.D SICAR	2 sièges	2018-2020
La Société AGRIMED	1 siège	2018-2020
La Société Maxula Gestion	1 siège	2018-2020

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### 4.3-Commissariat aux comptes:

Le commissariat aux comptes se compose au 31 décembre 2019 comme suit:

#### -La société CRG Audit membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage aptn°5 3000 SFAX

Tél: 74 297 709/719 Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## -La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT

Rue Abou Alhassan lakhmi, immeuble de la Perla II,B53

Sfax El Jadida Tél: 74 401 252 Fax:74 401 253

Email: info@kbh-tunisia.com

Représentéepar son associé Mr Nizar Barkia Et nommée Co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### 4.4-Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour :

D'après les informations disponibles et selon l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration, nous n'avons pas relevé de données dans ce sens.

## 4.5-Renseignements relatifs au capital social et aux droits de vote :

#### -Nombre de titres comportant droit de vote

Le capital social de SANIMED s'élève, au 31 décembre 2020, à 13 751 600 dinars divisé en 12 400 000 actions de 1,109 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote.

#### - Actionnaires détenant plus que 5% du capital

Nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus de 5 % du capital social et des droits de vote au 31/12/2020. Nous précisons que le capital social s'élève à 13 751 600 DT, divisé en 12 400 000 actions de (1,109 dinar) de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote :

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	6 238 330	6 918 308	50,31%
Société ATD SICAR	Tunisienne	3 087 593	3 424 141	24,90%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 131 180	8,23%